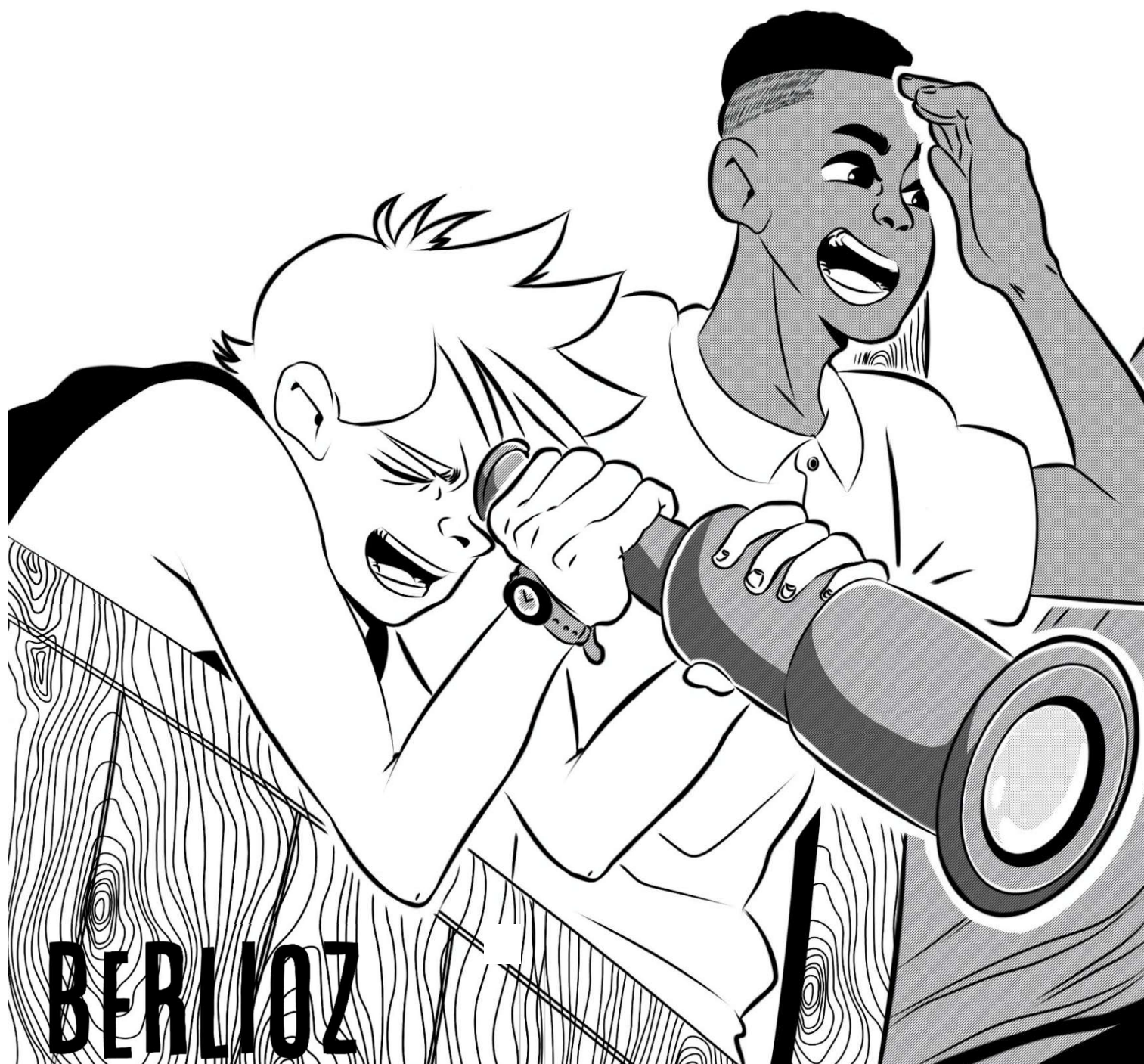


RAPPORTS ANNUELS 2024

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 26 JUIN 2025



MJC, LIEU DU POSSIBLE ! • • • * * * * *

MJC BERLIOZ – 84 avenue de Buross – 64000 PAU

contact@mjcberlioz.org – www.mjcberlioz.org – 07 87 84 77 13

CONTENU

Présentation de la MJC	02
↳ Panorama des activités de la MJC	
↳ Un espace de vie sociale c'est quoi au juste ?	
↳ La MJC en quelques chiffres...	
Rapport d'activité en bref	05
↳ Les actions spécifiques en direction de la jeunesse et des familles	
↳ Vie sociale et insertion	
↳ L'animation locale	
Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas	14
Rapport Financier.....	17
Projet d'Orientation	27
Prévisionnel 2025	31
Un dimanche à Berlioz*	34
Rapport Moral	45
PV synthétique de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024.....	47

ANNEXES

Rapport du Commissaire aux comptes	49
Bilan 2024	51
Compte de résultat 2024	53
Rapport Moral plus institutionnel	54
Contrat d'Engagement Républicain	56
Charte de la MJC	58

**Une bande dessinée qui a vu le jour suite à une rencontre avec un jeune artiste de 27 ans, originaire de Côte d'Ivoire, Nicolas Zadi. Installé depuis peu à Pau, passionné de dessins et de graphisme, nous lui avons donc demandé d'illustrer l'ambition « Berlioz 2030 ». Son rêve de devenir dessinateur de BD commence avec ce projet. Nous le remercions vivement et lui souhaitons de donner vie à son rêve.*

PRÉSENTATION DE LA MJC

↳ Panorama des activités de la MJC

Plusieurs domaines d'activités forment l'identité de la MJC :

⇒ Un pôle jeunesse-familles

- **Les actions spécifiques en direction de la jeunesse** : accompagnement des projets jeunes, séjours, action de prévention santé, ateliers jeunes, autofinancements, accompagnement à la scolarité, éloquence, promeneurs du net, apriori.tv, accueil de stagiaires.
- **Notre implication au sein d'instances de coordination et de concertation**
- **L'accompagnement des familles (groupe familles Escapadouce, escalade, sorties et week-end, causerie parentalité, autofinancements, ateliers parent-enfant...)**
- **Les actions en direction du public scolaire**

⇒ Un secteur vie sociale et insertion

- **Un lieu d'accueil multi-visages**
 - ✓ Le parc de la Succursale et son jardin partagé, sa butinerie...
 - ✓ La grange et ses ateliers collectifs et les grosses journées
 - ✓ Les jardins Lauga et ses jardins partagés et jardins de Fred
 - ✓ La Cité des Pyrénées et son espace convivial la coulée douce, l'espace jeunesse, les salles d'activités (escalade, informatique, danse et bien-être, ...)
- **Un espace de vie sociale**

La MJC Berlioz dispose d'un agrément « **espace de vie sociale** ». Elle encourage et favorise la participation des habitants, particulièrement des familles et des personnes les plus fragilisées. Pour cela, un ensemble d'actions collectives est mis en place sur le quartier, au regard des spécificités de celui-ci et en partenariat avec les autres acteurs locaux : Quartier solidaire - Pôle Info Berlioz (Découverte multimédia et accès aux droits) - C'est l'heure du p'tit déj - Mobilités douces - Les repas conviviaux - Les ateliers collectifs et les grosses journées - Le pôle rando et balades en montagne - Les activités sportives, de loisirs, de bien-être et éducatives - Les actions de prévention et de santé publique - Les jardins de Fred (fin de convention CD64 le 30 juin 2024) – la lutte contre la précarité alimentaire avec EPISOL – l'éducation alimentaire avec Mieux Manger Pour Tous...

⇒ Le pôle animation locale, carrefour des cultures

Des spectacles, des arts de la rue, des concerts, des expositions, des projections cinéma, des festivals, des repas de quartier, ...

- **Des animations organisées avec la participation des ateliers collectifs** : cuisine, ferronnerie, menuiserie, couture, butinerie, poulailler, vigne, jardins...
- **Des rendez-vous phares** : festival Courts circuits, Rendez-vous aux jardins, Festival jeunes talents, accueil de Compagnies en résidence, festival Migrant'Scène...
- **L'accueil de compagnies en résidence**

⇒ Le partenariat et le soutien à la vie associative

- La dynamique de partenariat inter-associative
- Nos liens avec les dispositifs locaux

Toutes ces activités existent grâce à l'implication des habitants du quartier pour animer la vie locale, et à l'accompagnement d'une équipe compétente.

Toutes les infos dans le tome 2 « Rapport d'activités 2024 »

➤ Un espace de vie sociale c'est quoi au juste ?

Un EVS, c'est un lieu animé par des habitants, des professionnels et des bénévoles, pour organiser des rencontres et des projets, et permettre aux associations de travailler entre elles. La solidarité et le bien vivre ensemble en sont des valeurs majeures. Cette démarche doit permettre d'améliorer la vie des habitants en répondant aux besoins exprimés.

A la MJC, nous proposons des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel. Cet espace permet aujourd'hui de soutenir la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

Les grandes orientations de cet espace de vie sociale se sont inscrites dans la continuité des précédentes avec une attention particulière sur :

- **L'ouverture à tous** : *un lieu d'accueil, d'information, d'orientation qui favorise l'accès à l'intégration de tous.*
 - ✓ Être un relais d'informations auprès de la population en partenariat avec les associations et les institutionnels
 - ✓ Promouvoir l'espace de vie sociale comme un espace vecteur des cultures
 - ✓ Accompagner les projets des habitants
- **Le développement de la cohésion sociale** : *être acteur de la dynamique locale et favoriser la participation des habitants.*
 - ✓ Favoriser le lien social, la mixité des publics et les échanges intergénérationnels
 - ✓ Lutter contre l'isolement
- **La Parentalité** : *permettre aux familles et aux jeunes de trouver un lieu d'accueil, d'informations, d'échanges, de partage et d'accompagnement.*
 - ✓ Favoriser le lien familial et la relation parents/enfants
 - ✓ Proposer un lieu d'accueil, d'orientation et de conseil, un espace de paroles
 - ✓ Favoriser le partage de savoirs des parents à travers des ateliers familiaux
 - ✓ Favoriser l'autonomie des jeunes adhérents

Pour répondre à ces orientations et nous permettre d'accompagner l'évolution démographique du quartier, l'évolution de la société (fracture numérique, environnement...), et de développer une dynamique de partenariat associative au service de la population locale, nous avons proposé une vingtaine d'actions.

Pour rendre compte de notre action, **4 grands domaines d'activités** sont présentés dans ce rapport :

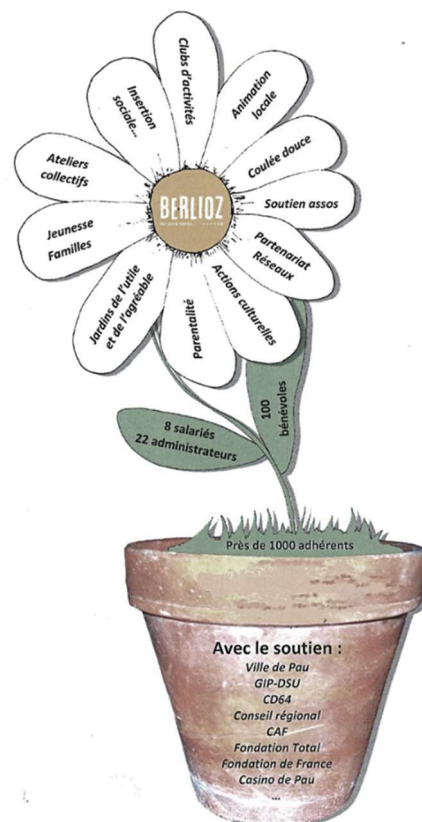
- Le pôle jeunesse et parentalité
- Le secteur vie sociale et insertion
- L'animation locale
- Le soutien à la vie associative



En savoir plus

Notre nouveau projet social 2025/2028 est disponible sur le site de la MJC : www.mjcberlioz.org dans la rubrique « documents à télécharger ».

Il est le fruit d'une écriture collective dans le cadre d'une démarche « Approches orientées changements » avec les habitants et usagers de la MJC.



La MJC en quelques chiffres...

Plus de 42 000 passages par an :

Dont plus de 29 000 pour les activités sportives et socio culturelles

Plus de 9 650 heures sur le secteur jeunes déclarées pour l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) auprès de la CAF

Plus de 1880 heures au titre des accueils : administratif, coulée douce, Grange, Jardins de Fred
5 000 heures au titre des animations locales (animations de quartier, animations Coulée Douce)

288 jours d'ouverture et ou d'activités sur
48 semaines/an

315 demi-journées d'ouverture de la Coulée Douce dont 216 heures de permanences administratives à la Coulée douce (plus un accueil possible à la Succursale)

86 heures de créneaux horaires d'activités / semaine dont 23h d'ateliers collectifs pour 26 activités et 7 ateliers proposés, 2856h d'activités et 694h d'ateliers / an

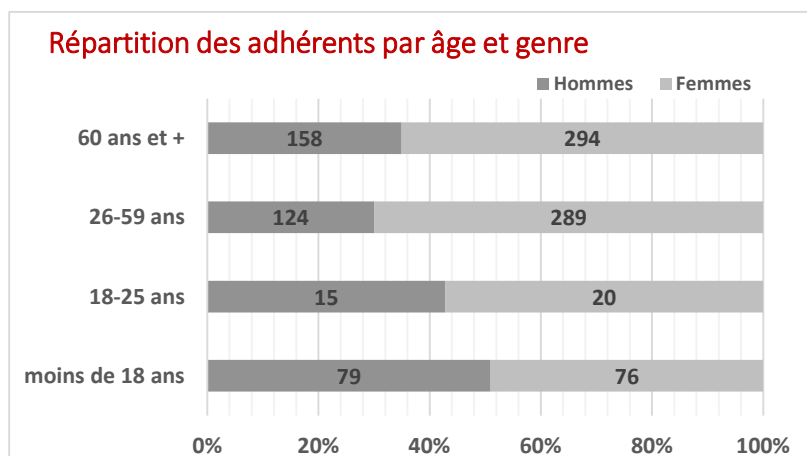


Répartition des adhérents 2023/2024



Les adhérents sont bien de retour !

En effet, nous avons encore enregistré une hausse significative de 12%. Cela représente 127 adhésions supplémentaires. Au 1^{er} juin 2025, cette fréquentation se confirme avec **1047 adhérents et 32 associations adhérentes et partenaires**. Pour rappel, lors de la saison 2019-2020, avant la crise COVID, nous comptons 960 adhérents et 24 associations.



Notre maison est réellement intergénérationnelle : Le plus jeune adhérent a 6 ans et la moins jeune a 96 ans – 17% de nos adhérents ont moins de 25 ans et 42% plus de 60 ans

Notre maison est un lieu de mixité sociale : 64% sont des femmes (409) – 36% des hommes (409) – 63.5% habitent Pau (dont 50% le quartier du Hameau) et 24% l'agglo.

RAPPORT D'ACTIVITÉS EN BREF

➤ Les actions spécifiques en direction de la jeunesse et des familles

➤ L'espace jeunesse– 84 jeunes adhérents (49% filles – 51% garçons)

31 de 11/13 ans – 23 de 14/15 ans – 30 de 16/18 ans / 35 issus de familles monoparentales

Le secteur jeune s'adresse en particulier au **public âgé de 11 à 21 ans** habitant le quartier, la commune ou l'agglomération. Il est ouvert toute l'année sur les temps périscolaires, **le mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h, et le mercredi de 14h à 18h mais aussi sur les temps extrascolaires les samedis de 14h à 18h et durant les vacances scolaires**. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement éducatif pour les jeunes. Ils y trouvent des propositions d'activités diverses et variées, qu'ils découvrent à 11 ans, dans lesquelles ils s'impliquent à l'âge de 14 ans et plus tard à 17 ans, qu'ils abordent en autonomie.

Les objectifs du secteur jeunesse sont notamment :

- ✓ Encourager l'autonomie et l'engagement citoyen.
- ✓ Favoriser l'ouverture et la mobilité géographique des jeunes.
- ✓ Permettre l'implication des jeunes sur l'espace public.

Le secteur jeunes en quelques chiffres : une présence de 30 à 50 jeunes / semaine

- ✓ **9 ateliers jeunes** (4 EAI – 1 cuisine – 3 ateliers / entretien espaces verts...) : **54 jeunes**
- ✓ Les **départs en vacances** (3 séjours / Occitanie – JO Paris - Mimizan) : **19 jeunes**
- ✓ **81 sorties** en demi-journées ou en journées, **hors quartier**
- ✓ **25 animations** au sein de nos locaux
- ✓ **10 rencontres sportives** (rugby – basket – football)
- ✓ **10 actions d'autofinancement** (repas – vente de calendrier – buvettes / fêtes des lumières, 14 juillet, fête de l'escalade, festival des solidarités...) - opération paquets cadeaux...) : **25 jeunes**
- ✓ Les **créneaux d'escalade hebdo** de janvier à décembre (38 séances) : **18 jeunes** (8 jeunes/séance)
- ✓ L'atelier **danse urbaine** du mercredi : **8 jeunes** (dont 2 jeunes MDPH)
- ✓ Les sorties **Snowboard** : **12 jeunes**
- ✓ L'**Accueil « Hors les murs »** (4 journées d'animation / basket, foot, jeux de plein-air au cœur du quartier) : **une trentaine de jeunes**
- ✓ **Des actions phares : 69 jeunes concernés** / ateliers d'expression (16 jeunes) – atelier reporters de quartier apriori.tv (22 jeunes) et découverte métiers (9 jeunes) – 3 ciné-débats avec UnisCité (8 jeunes/séances)
- ✓ **64 créneaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : 30 jeunes** (20 collégiens – 10 lycéens / 14 établissements scolaires) – 3 stagiaires et un Contrat municipal étudiant en soutien
- ✓ **Festival jeunes Talents : 250 jeunes acteurs** (participants, artistes, cuisiniers, ...) **dont 60 festivaliers des MJC de Nouvelle Aquitaine**
- ✓ **Engagement citoyen : 12 jeunes** impliqués régulièrement dans la vie de la Cité (2 administratrices – 2 SCV - 2 en formation BAFA – 6 participants aux journées collectives...)
- ✓ **L'accompagnement de projet et socioprofessionnels / stage – CV... : 5 jeunes**

Focus sur des actions significatives pour « Donner la parole aux jeunes et être à l'écoute »

- ✓ **Apriori.tv** : un média citoyen de proximité, produit par des jeunes (14-25 ans) à destination de tous les publics. Il se décline sous forme de stages d'une semaine (ateliers jeunes) et est encadré par des professionnels. Des ateliers découverte métiers et des reportages sont aussi réalisés. Cette action a été mise en sommeil faute de financements fin juillet.
4 ateliers jeunes reporters de quartier : 22 jeunes de 14/18 ans (20h / 5 jours)
3 ateliers découvertes des métiers : 9 jeunes (communication – métiers du spectacle AMPLI – tournage d'un Clip avec des jeunes d'Isard-Cos)



Les différentes réalisations sont disponibles en podcast ou vidéo sur le site de la MJC : <https://www.mjcberlioz.org/aprioritv>

- ✓ **« De l'écriture à la parole »** : Initié en 2019, pour favoriser leur expression, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité homme/femme. Là encore ce projet a été stoppé en début de saison suite à la réforme du CLAS.
- ✓ **Promeneurs du net** : Ce dispositif permet à l'équipe jeunesse d'assurer un accompagnement social au travers des outils numériques (Instagram, Snapchat, Facebook, TikTok ou encore Discord). Au total, nous suivons plus de 100 jeunes sur l'ensemble des réseaux sociaux et nous avons eu près de 1380 interactions sur l'ensemble de l'année et sur tous les réseaux. (post, stories, message...)

➤ **Participation à l'animation locale**

- ✓ **Un « super loto » organisé par les jeunes**
En mai 2024, suite au festival jeunes talents, deux jeunes filles, Lauriane et Eva, fréquentant l'espace jeune nous proposent d'organiser un Bingo/loto dans la salle de la grange de la MJC pour aider financièrement l'association. Elles prennent en charge : la récolte de nombreux lots auprès de commerçants du quartier et aussi de l'agglomération. Elles recherchent le matériel nécessaire à la soirée : boulier, cartons, jetons., réfléchissent au fond de caisse, moyens de paiements, stand d'alimentation et organisation du jeu durant la soirée (sous la supervision d'un salarié) La soirée se déroule donc le vendredi 22 novembre en présence d'une centaine de personnes, une dizaine de jeunes sont venus les aider. Une opération qui a généré 1351€ de recettes.
- ✓ **Une implication lors d'événements locaux** : appels du vendredi - fêtes des lumières -14 juillet - fête de l'escalade - festival des solidarités...
- ✓ **Et le festival jeunes talents #4 !!!** Un RDV pour valoriser la diversité des pratiques culturelles des jeunes, favoriser la mixité et l'échanges de jeunes de divers horizons... Une trentaine de jeunes ont pris part activement à l'organisation de ce RDV ancré aujourd'hui dans le paysage culturel palois

➤ **Les actions de prévention**

- ✓ **Projet de prévention des tensions inter-quartiers** : Participation à la journée « Violence Inter-quartier : comprendre pour agir » animé par le sociologue Marwan Mohammed
- ✓ **Ciné-débat** (3 séances) : **8 jeunes par séance** (11 à 17 ans) avec UnisCité sur les thématiques de l'immigration et la vie dans les quartiers, les relations filles et garçons.
- ✓ **Prévention prostitution des mineurs** (projet JERICH0) : 2 interventions / 14 jeunes
- ✓ **L'accueil du public en situation de handicap** : **8 jeunes** (notification MDPH)

➤ **Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), 64 créneaux d'accompagnement**

- ✓ **Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h** : **64 séances pour 30 collégiens et lycéens**
- ✓ **Les créneaux « escalade »** le mercredi soir (38 séances)
- ✓ **Des ateliers d'écriture et d'expression théâtrale** (19 séances)
- ✓ **Des ateliers sur les usages du numérique** en lien avec Les promeneurs du Net
- ✓ **Participation de l'équipe au RAP 64** (Réseau Appui Parents des Pyrénées-Atlantiques), à la coordination éducative...

➤ **Les accompagnements à l'insertion sociale et professionnelle**

Il s'agit principalement de l'accueil de jeunes en **stage dans le cadre de leur scolarité** qui nécessite un accompagnement au quotidien pour leur permettre de découvrir les métiers liés à l'animation socioculturelle, au secrétariat, à l'accueil du public... Nous permettons aussi à ceux qui sont les plus motivés de suivre une **formation spécifique dans l'animation** (2 jeunes en formation BAFA)

Nombre de jeunes accompagnés :

- ✓ **7 stagiaires accueillis en 2024** (1033heures)
- ✓ **5 jeunes pour la recherche de stage et leur orientation**
- ✓ **5 jeunes en Service municipal étudiant** (175 heures) et **4 jeunes en SCV** (804h)

➤ L'accompagnement des jeunes et de leurs familles au cœur de notre action

Entre le décrochage scolaire et les problématiques familiales, **nous avons accompagné tout au long de cette année, pas moins de 30 jeunes différents** (16 garçons - 14 filles) ainsi que 10 parents/tuteurs.

➤ Se former pour mieux accompagner

Cette année, l'équipe éducative a participé à deux temps de formations :

- ✓ **Conférence** avec le sociologue Marwan Mohammed **sur les violences de quartiers**.
- ✓ **Participation à la Journée Rencontres Inclusives** : questionnement sur l'inclusion de l'enfant différent, qu'il soit porteur de handicap, atteint de difficultés cognitives ou sociales.

➤ Notre implication au sein d'instances de coordination et concertation

Pour « **Faire ensemble, mettre en commun** », l'équipe est impliquée dans plusieurs instances : Réseau de Coordination Éducative (RCE) - Cellule veille Ambiance quartiers Hameau/Dufau/Tourasse - Harmonisation du Hameau - Café des partenaires...

➤ Promeneurs du net : 4 rencontres entre PDN du département / une centaine de jeunes

L'adhésion au dispositif des Promeneurs du Net, permet à l'équipe jeunesse de s'inscrire dans un accompagnement social au travers des outils numériques. Ainsi, plusieurs comptes ont été créés sur différents réseaux sociaux : Instagram, Snapchat, Facebook, TikTok ou encore Discord. **Ces outils sont utilisés pour communiquer avec les jeunes, en groupe ou de manière individuelle, maintenir un lien avec des jeunes distants, repérer leurs éventuelles fragilités ou comportements déviants.**

➤ L'accompagnement des familles

46 familles ont participé à l'ensemble des rencontres proposées en 2024, soit 93 personnes (49 adultes et 44 mineurs).

Les actions collectives participent à l'intégration, la socialisation des personnes, la lutte contre l'isolement. Vivre le groupe qui construit des actions est source d'épanouissement, développe et renforce les savoir-être et savoir-faire de ses membres qui vont vers plus de solidarité, d'autonomie, d'indépendance, de responsabilisation, d'acquisition de compétences dans les domaines de la vie familiale et citoyenne quotidienne. Nos actions s'articulent autour de thèmes principaux : Parentalité - Santé et Bien-Etre - Echanges et développements de savoirs - Accès aux loisirs, aux vacances et à la découverte de l'environnement - Réappropriation du quartier et de l'espace urbain - Accès à la culture - Accès aux droits...

Les actions du groupe Escapadouce :

- ✓ Instances de **co-constructions collectives** : Touskiflot, sorties, week-end...
- ✓ La participation à des spectacles avec **Cultur'en bus et rendez-vous sportifs** (section paloise – Elan Béarnais – Billère handball – Pau FC...)
- ✓ **6 sorties familiales** (13 à 48 participants en fonction du mode de transport) : Hendaye (48) – Hossegor (38) – Cueillettes de champignons (13) – Concert de Pitt Ocha (25) – Bassin des lumières à Bordeaux (37)
- ✓ **Un week-end à l'Ecolieu du Laring** (16 participants)
- ✓ **Des sorties bien-être** (marche-gym) une fois par mois
- ✓ **Escalade familles** (8 familles – une quarantaine de participants), une activité parent-enfant autour de l'escalade qui se déroule le samedi après-midi au mur d'escalade de la Fac
- ✓ **Des ateliers parent-enfant** (28 familles) : cuisine (5), ateliers de construction (12), art déco (6),
- ✓ Deux **journées « découverte des arts du cirque »** (150 participants)
- ✓ **5 soirées jeux en famille** (200 personnes)
- ✓ **13 actions d'autofinancements** (13 familles) : 14 juillet, fête des lumières, Été des mômes et sur les RDV de la MJC...

Accompagner les familles c'est aussi répondre individuellement à leurs sollicitations quand elles en expriment le besoin. Entre, le décrochage scolaire et les problématiques familiales, nous avons accompagné tout au long de cette année, pas moins de 10 familles et 30 jeunes.

➤ Les actions en direction du public scolaire :

- ✓ Avec l'école Marancy : **visite des jardins potager, découverte du jardinage**, accueil des « P'tits débrouillards » et de l'association « Commun Vivant » dans le parc ...
- ✓ **Création d'une Aire Terrestre Éducative avec 2 classes** sur le Clos Marancy (éducation écocitoyenne) et atelier linogravure (fresque artistique et exposition prochainement sur le sentier d'interpellation)

➤ **Vie sociale et insertion**

➤ Un lieu d'accueil multi-visages

A la MJC Berlioz, l'accueil des personnes a autant de visages que de personnes qui peuvent le dispenser. En effet, l'accueil des publics se fait sur plusieurs sites : La Succursale avec ses bureaux, sa Grange qui abrite les différents ateliers et les « grosses journées », son Parc qui offre des animations autour de la Butinerie, du « jardin des possibles » et de la vigne ; les Jardins Lauga et les Jardins de Fred (fin de ce dispositif le 30 juin 2024) ; la Cité des Pyrénées avec son espace convivial la Coulée Douce, les permanences administratives et le secteur jeunes.

➤ Un espace de vie sociale

Au sein de la Cité des Pyrénées, la MJC propose un lieu central, à la croisée des publics, la Coulée douce. Accessible à tous pour échanger autour d'un café ... Cet espace permet de proposer des passerelles vers les autres secteurs de la MJC, les associations de la Cité des Pyrénées et les associations du quartier : information sur les activités proposées, accompagnement de la personne vers les personnes ressources, accès aux droits...

La Coulée douce est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h. **Tous les vendredis de 19h à 23h, la MJC propose une soirée sous le signe de la rencontre et de l'échange.** Au programme : débat-conférence, concert, lectures de contes, spectacle, jeux ...

La Coulée douce accueille aussi :

- ✓ **L'atelier « Des livres et vous »**, un club de lecture mensuel, où chacun partage les textes qui le touchent. Des ateliers d'écriture, d'œnologie...
- ✓ **« La chariotte répare »**, le 4^{ème} mercredi de chaque mois (réparation d'appareils électroménagers des habitants)
- ✓ **La cantine Solidaire** de Voyage Alimenterre le 2^{ème} lundi de chaque mois
- ✓ **Des cours de conversation en anglais**, deux lundis par mois (37 participants)...

Nous proposons aux habitants d'être forces de proposition pour faire de ce lieu un endroit qui lui ressemble et qui nous rassemble.

Nos actions pour les habitants du quartier dans le cadre de cet agrément ont pour objectifs :

- ✓ Assurer une mission d'accueil, d'information et d'orientation du public
- ✓ Favoriser la participation des habitants et développer le lien social sur le quartier.
- ✓ Accompagner les familles en soutenant la parentalité.

Pour cela, **un ensemble d'actions collectives est mis en place sur le quartier**, au regard des spécificités de celui-ci et en partenariat avec les autres acteurs locaux :

• Quartier solidaire

Ces dernières années, de nouveaux besoins, notamment individuels, ont émergé et la MJC a su adapter et proposer ses services à la population.

- ✓ **Mise à disposition de moyens logistiques** (cuisine, chambre froide) pour les associations « *Grain Solidaire* » (*distribution alimentaire*) et *Voyage Alimenterre* (lutte anti gaspi)
- ✓ **Accueil de l'association « Solidarité Mamans solos »** dans nos locaux
- ✓ **Mieux manger pour tous** : Distribution de paniers de légumes - ateliers diététicienne – animations en pied d'immeuble – activité bien-être et remise en forme
- ✓ **Veille auprès des personnes âgées** du quartier **et soutien à l'association des Z'ainés**
- ✓ Proposition d'une **activité physique régulière pour les personnes malades.**
- ✓ **Épistol, l'épicerie sociale et solidaire**

- **Pôle Info Berlioz**

Il existe toujours **une réelle fracture numérique pour une partie de la population et des difficultés d'utilisation des outils multimédia**. La Cité des Pyrénées, lieu de rencontres et d'apprentissage, est au cœur du quartier et **permet ainsi à la population de venir se familiariser avec les outils informatiques** nécessaires aujourd'hui pour suivre la scolarité des jeunes collégiens et lycéens, communiquer avec leurs familles, réaliser des déclarations sur le net, et être accompagnée face à leurs difficultés :

- ✓ Cours d'informatique avec l'association STEP depuis la rentrée 2024
- ✓ Accès aux droits : accompagnement pour les démarches administratives, médicales
- ✓ Orientation vers les partenaires sociaux

- **C'est l'heure du p'tit déj**

Sur le chemin de l'école, **tous les jeudis matin, de 8h à 9h30**, nous proposons une collation **sur le parvis de la Cité des Pyrénées** (une dizaine de RDV / an).

- **Mobilités douces**

Nous encourageons toutes les formes de mobilités douces (bicyclette, trottinette, poussette...)

- ✓ **Un atelier de réparation des vélos** tous les mercredis matin de 9h à 12h, avec deux bénévoles actifs. Cet atelier est ouvert à tous familles, individuels et jeunes, à la Grange.
- ✓ **Poursuite, avec Pau à Vélo, des séances d'apprentissage pour maîtriser son vélo**, le mardi de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

- **Les repas conviviaux**

Nous proposons **un atelier cuisine tous les 15 jours, les mercredis hors vacances scolaires**, avec partage du repas préparé avec tous ceux qui souhaitent s'inscrire (salariés, bénévoles, partenaires, etc..). Cet atelier est souvent sollicité pour la confection de repas lors des rendez-vous culturels de la MJC ou des partenaires :

- ✓ Le **festival Courts Circuits** avec la restauration de **100 personnes/soir (2 soirées)**
- ✓ **Festival Jeunes Talents** : équipe cuisine intergénérationnelle pour la soirée des Talents
- ✓ Le **Grand Banquet Berlioz** annulé en raison de la météo
- ✓ Préparation des **repas pour la Grosse journée** mensuelle
- ✓ **Les soirées Tapas ou repas lors des « appels du vendredi »** hebdomadaires
- ✓ Les opération Team building...

Ces rendez-vous sont propices à l'échange et à la rencontre, favorisent la mixité sociale et les rencontres entre les générations. En complément de ces soirées régulières, **nous proposons aussi d'autres rendez-vous dans le parc de la Succursale ou à la Grange** : repas des bénévoles, repas partagés, repas de la montagne, Noël des Z'ainés, soupamobil dans le cadre de la fête des jardins...

- **Les ateliers collectifs et les grosses journées**

Les ateliers participatifs (**cuisine, couture, ferronnerie, menuiserie, jardins, butinerie, vigne, réparation de vélo, jardins partagés...**) sont gérés par des bénévoles et accueillent à un rythme régulier les adhérents de la MJC en fonction de leur intérêt pour les activités proposées.

- ✓ **Fer** : tous les mardis de 8h30 à 12h – 6 inscrits
- ✓ **Bois** : tous les jeudis hors vacances scolaires, de 9h à 12h et 14h30 à 17h30 - 20 inscrits
- ✓ **Tour à bois** : le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h – 11 participants
- ✓ **Couture** : le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 20h à 23h – 16 inscrits
- ✓ **Cuisine** : le mercredi de 9h à 14h, tous les 15 jours – 9 inscrits, une présence minimale de 6 personnes à chaque atelier
- ✓ **Brico-vélo** : tous les mercredis de 9h30 à 12h00 – public non-adhérents
- ✓ **La Butinerie** en fonction des saisons (butinerie en cours de réhabilitation)
- ✓ **« Des livres et vous »** : le dernier mercredi du mois de 17h30 à 19h00 – 5 participants
- ✓ **Jardins partagés** : tous les mercredis de 9h à 12h – 16 participants

Une fois par mois, nous proposons une **Grosse journée de travaux collectifs : 7 grosses journées** réunissant entre 15 et 30 personnes en 2024

- **Les activités sportives, de loisirs, de bien-être et éducatives**

Aujourd'hui, une palette de 26 activités est proposée. Cela représente 86 heures hebdomadaires du lundi au samedi.

Ces activités sont regroupées en **5 grands collectifs** :

- ✓ **Bien-être** (yoga – sophrologie – gym douce – qi gong – pilates – relaxation – gym adapté...)
- ✓ **Création et loisirs** (improvisation théâtrale – aquarelle – conversations anglaises – échecs – snowboard – escalade - clown...)
- ✓ **Danse** (danses traditionnelles – kizomba – salsa – capoeira – orientale – tahitienne - urbaine...)
- ✓ **Musique** (chant – batucada...)
- ✓ **Montagne** : 3 sorties « randonnées en montagne » et une après-midi « balade en plaine » sont proposées et encadrées par une équipe de 7 bénévoles passionnés et dévoués. Une quinzaine de personnes présentes à chaque sortie.

A ce jour, 28 associations participent à la vie de la cité.

Certaines activités sont assurées par la MJC (gym douce, pilates, danses traditionnelles, randonnée montagne, escalade, chorale) pour répondre à une demande formulée par la population, mais la grande majorité de ces activités sont portées par le tissu associatif : Abaïllan (danse loisirs – barre au sol), Agua de Coco (capoeira), Ames et côtés (yoga), Ardemia (Biodanza), Art et environnement (aquarelle), BEAPAS (activité physique adaptée), Clic Clac Dance (danse pour enfants), Chevaliers de l'Imaginaire (théâtre d'impro), Echiquier Pau Berlioz (échecs) , Emergence (chœur d'enfants), Enjoy Yoga (yoga), Etoile métisse (batucada), Layali (danse orientale), Moissons clown (stages clowns), Oyana Ori tahiti (danses tahitiennes), Pau à Vélo (école de vélo), Pau English speakers (anglais), Phoenix Bleu (Qi Gong), Salsn'groove (danses latines), Vibrartmonie (chorale), Vocales (chant), Voyage alimenterre (antigaspi), Les Z'ainés de Berlioz, etc...

➤ **Les actions de prévention et de santé publique**

Les actions de prévention s'organisent en fonction des besoins observés sur le territoire, par les usagers, les professionnels et les partenaires. La MJC saisit régulièrement les opportunités proposées par le réseau local (actions de prévention organisées la Mairie de Pau, le CCAS... pour développer des actions en son sein.

- ✓ **Programme Mieux Manger Pour Tous** / alimentation saine et activités physiques
- ✓ Accueil pour la 4^e année d'un **groupe d'aidants de patients atteints de la maladie d'Alzheimer**
- ✓ Poursuite des « **consultations en marchant** » avec l'infirmière
- ✓ **Activités physiques adaptées**
- ✓ Proposition de **soirées débats-conférences**
- ✓ **Accueil hebdomadaire d'associations** œuvrant avec un public porteur de handicap

➤ **Les jardins de Fred- 20 personnes accueillies**

30 ans ça se fête même si ça s'arrête ! Le 30 novembre nous les avons célébrés (120 personnes)...

Depuis 2014 sur la friche Lauga la MJC Berlioz proposait d'accompagner des personnes en vue de favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Les Jardins de Fred c'était : 3600 m², 25 parcelles cultivables, une serre, des espaces aménagés pour le collectif, outils à main et motorisés, divers matériels pour la culture du jardin.

Notre objectif : accompagner la personne, par le biais de la culture d'un jardin, en vue de favoriser son insertion sociale et/ou professionnelle et ainsi s'ouvrir sur d'autres projets. Action d'accompagnement qui était proposée dans le cadre du volet social du RSA.

En 2024, 20 bénéficiaires dont 4 nouveaux jardiniers (**80% de femmes**). Cette année, **5 bénéficiaires** sont entrés en formation qualifiante, **3 ont travaillé en CDD.**

Problématiques abordées : lien social / santé / budget / insertion professionnelle

Le Conseil Départemental a décidé la mise en place d'un « marché public » qui ne nous a pas permis de poursuivre cet accompagnement social et nous le regrettons profondément !!!

Nous proposons une approche globale et transversale liée à la richesse des activités présentes à la MJC pour accompagner les bénéficiaires et les aider à retrouver l'estime de soi, se sentir utile, s'impliquer dans la vie locale à travers :

- ✓ **Un accompagnement individualisé pour lever les freins d'un retour à l'emploi** : un soutien technique à la mise en culture - Des bilans intermédiaires avec le bénéficiaire, le référent et l'animateur des jardins - Des entretiens individuels informels entre l'encadrant et les jardiniers
- ✓ **A l'échelle collective, plusieurs ateliers étaient proposés** : Ateliers de semis et de repiquage - Ateliers cuisine : cuisiner ensemble le samedi et partager le repas, faire ses conserves.
- ✓ **La participation à la vie de la MJC, des acquisitions de compétences transférables dans la sphère-professionnelle** : Les jardiniers s'impliquaient dans l'organisation de manifestations et des « Grosses journées » - Les familles ou personnes seules étaient informées des activités et festivités de la MJC et accompagnées - Les jardiniers étaient investis dans les différents ateliers de la MJC pour construire. Nous facilitons aussi la mobilité douce et autonome en partenariat avec Pau-à-Vélo,
- ✓ **Les jardins d'insertion, un espace qui s'inscrivait dans son environnement et les transitions écologiques**. Obtention d'un label national « Eco-Jardins » pour la gestion écologique de la Coulée verte, des jardins Lauga et Jardins de Fred, du parc de la Succursale.

Demain nous devons réinventer cet espace qui doit être dédié à la Culture de la terre, la rencontre, l'échange, le partage de savoir...

➤ **La lutte contre la précarité alimentaire**

- **L'épicerie sociale et solidaire**

ÉPISOL a ouvert ses portes début janvier 2023 A sa création, cette épicerie avait pour modeste ambition d'apporter un complément alimentaire pour la période d'hiver et surtout d'identifier des populations nouvelles, « invisibles » et leur proposer ainsi un accompagnement éducatif et social afin de les sortir de leur solitude.

C'est un collectif engagé, centre social du Hameau et les MJC des Fleurs et Berlioz qui en constitue la cheville ouvrière, avec en bonus la formidable capacité des structures à mobiliser leurs bénévoles pour participer au fonctionnement de l'épicerie.

Depuis octobre 2023, c'est la MJC qui assure la coordination de cet équipement.

En 2024, nous enregistrons : 239 familles– 773 bénéficiaires

278 enfants – 153 bénéficiaires de 15/25 ans - 342 adultes

116 familles / Ousse des Bois et Hameau - 74 familles / Saragosse -18 familles / Berlioz - 31 familles urgence « colis alimentaires » / autres quartiers ville de Pau

Du côté de la Banque alimentaire, cela représente 57 tonnes de denrées en 2024 !

Episol ce n'est pas qu'une réponse à l'urgence alimentaire, c'est aussi un accompagnement des familles et des ateliers proposés pour consolider les liens sociaux, ciment de notre société :

- **Cuisine mobile : 5 ateliers - 94 participants**
 - 7 juillet : 40 participants animation de rue en pied d'immeuble sur l'esplanade Ousse des Bois
 - 31 juillet : en partenariat avec Vivre ma ville - animation en pied d'immeuble - 23 participants
 - 9 septembre : en partenariat avec Coupfin le but étant "sublimons les conserves" avec les denrées de l'épicerie - 8 participants
 - 10 septembre : le même atelier avec uniquement les bénéficiaires EPISOL - 7 présents
 - 13 septembre : atelier parents enfants avec le CSH : préparons un goûter sain et équilibré - 16 participants
- **Atelier Bien-être (esthéticienne)** : 16 femmes sur 2 séances proposées le 3 et le 23 septembre
- **Atelier Coiffure spécial rentrée scolaire** : 10 enfants 26/08/2024
- **Noël à EPISOL** : 35 personnes (parents et enfants) avec goûter + distribution de cadeaux + ateliers (stand maquillage, sablé décorés, jeu de société) à la Coulée douce

A noter, le soutien de la Fondation Vinci pour l'équipement (remorque frigorifique...)

📌 L'animation locale

➤ Les actions culturelles, une approche transversale

Cette année, la MJC a proposé 42 rendez-vous, près de 6000 personnes (2021/17 RDV). C'est bien le signe d'un dynamisme et d'une adhésion des habitants aux actions d'animation locale du territoire qui se confirme. En effet, si nous considérons le nombre d'événements proposés, le nombre de personnes touchées et le retour que nous ont fait ces personnes, nous pouvons alors affirmer que cette saison 2024 a été une réussite au regard des objectifs fixés en matière de contenus et de satisfaction des publics.

Les rendez-vous phares ont été :

- ✓ Festival Jeunes Talents du 7 au 20 avril : 850 spectateurs – 250 jeunes acteurs
- ✓ Le Grand banquet du 6 juillet a été annulé (météo) : 142 inscriptions
- ✓ Un été au Ciné le 9 juillet : 200 personnes
- ✓ Festival Courts Circuits #7 du 4 au 6 octobre : 760 personnes
- ✓ Festival Migrant'Scène #5 le 15 novembre à la Cité des Pyrénées : 110 personnes. Une soirée autour des droits des réfugiés avec la Cimade, Isard-Cos, Voyages Alimenterre
- ✓ Le Grand Bingo #1, le 22 novembre : 80 participants
- ✓ La fête de fin d'année le 20 décembre à la Cité des Pyrénées : plus de 100 participants
- ✓ Les appels du vendredi (21 soirées) : concert – karaoké - débat ciné/débat – quiz du rire – jeux de société – soirée slam et le RDV mensuel de l'association Voyage Alimenterre... Une trentaine de participants à chaque RDV

L'animation locale c'est aussi « Cultiver les espaces naturels en ville » : atelier avec les scolaires, randonnée urbaine, nature à la loupe, Rendez-vous aux jardins...

➤ L'accueil de compagnie en résidence

Nous avons poursuivi l'accueil en résidence de Compagnies : mise à disposition de la Grange, la cuisine, des espaces à la Cité des Pyrénées et... de la cabane dans l'arbre

- ✓ Du 1^{er} avril au 1^{er} mai : « CirKulez » une compagnie de cirque contemporain : 6 spectacles - 600 spectateurs
- ✓ Du 27 mai au 6 juin : « Plastocratie » (création sur l'écologie) avec Julie Hewusz (clown)
- ✓ Du 22 septembre au 12 octobre : la Compagnie des P'tites natures « Le Bruit » : 3 représentations, plus de 650 spectateurs

➤ Cultiver les espaces naturels en ville

La zone d'exploitation concerne environ 5 hectares, c'est un véritable laboratoire pour la biodiversité en pleine ville au bénéfice du bien-être de ses habitants (potager, jardin rond, vigne, ruches, labyrinthe fleuri). Le rôle principal de la MJC Berlioz est de rester à l'écoute des besoins de la population, répondre aux enjeux climatiques à l'échelle d'un quartier et aussi de permettre l'échange de savoirs et de pratiques dans une volonté de mixité sociale et de solidarité.

Ces espaces s'adressent aux habitants du quartier et des environs qui souhaitent acquérir des savoir-faire de jardinage ou désirent s'impliquer dans la vie du quartier et sa dynamique. Il n'y a pas de prérequis pour y adhérer. Ce sont aussi des scolaires, des collaborateurs d'entreprises privées ou toute autre personne qui souhaite s'y investir.

Quelques chiffres :

- ✓ 16 participants à l'entretien des jardins partagés (98% de femmes)
- ✓ 70 écoliers intégrés dans la dynamique (ATE...)
- ✓ Des conférences et des rencontres avec générations Futures (22 et 29 mars), Ecocène (Défi Biodiversité), et plusieurs rencontres avec un voisin paysagiste Mathias (plante invasives et projet d'Ecolieu)
- ✓ Des opérations ponctuelles d'entretien : 3 Team building, 7 Grosses journées, un atelier jeune...

Le partenariat et le soutien à la vie associative, la MJC un lieu ressources

➤ Le partenariat et les services rendus aux associations (une quarantaine d'associations)

Nous recherchons toujours à **développer un travail en partenariat** avec différents acteurs de la cité qui ont des objectifs proches des nôtres.

Voici **quelques services** que nous offrons en **soutien à la vie associative** :

- ✓ Le **prêt de salles** aux associations pour d'éventuelles réunions ou manifestations (78 mises à disposition auprès de partenaires)
- ✓ **L'aide logistique et le prêt de matériel** : son, lumière, véhicule, reprographie, secrétariat (41 associations)
- ✓ **Conseils / fonctionnement associatif** (9 accompagnements)

Liste non exhaustive de nos partenaires (voir chapitre soutien aux associations) : Éclaireurs de France – SESIPS - Planning familiale - Pistes solidaires - La Cimade - L'Herbe qui pousse (éco pâturage), Humanité solidarité 64 (mise à dispo de la cuisine) - Trisomie 21 - El Camino - Familles Loisirs du Hameau - VRAC (prêt de véhicule) - Les Francas - Les écoles et la Maison de l'Enfance Marancy - MJC du Lau et des Fleurs - le Centre Social du Hameau et de la Pépinière - La Maison de la Montagne - UnisCité (accueil de 48 volontaires) - Le club alpin français - Les Amis du parc national des Pyrénées - Le cyclo club béarnais - Ludo jardin bio – Les Z'ainés...

Et bien d'autres dont les 28 associations citées plus haut qui proposent des activités régulières dans nos différents espaces (Cité des Pyrénées, Succursale, parcs et jardins... ..

➤ La MJC partenaire des politiques publiques

Les salariés de la MJC Berlioz participent régulièrement aux diverses instances, cellules, réunions permettant à la fois, le partage d'infos, le travail sur des thématiques sociales, des échanges sur des situations familiales et (où) de jeunes... ainsi que la mise en œuvre de projets collectifs : **dispositif CLAS** (départemental et local) – **Promeneur du net 64** - **Cellule d'Harmonisation des structures du Hameau** – **Coordination Educative Pau Nord** – **Service National Universel (SNU)** – **Cité Éducative** – **Contrat Municipal Étudiant (CME)** – **Plan anti-solitude** – **Comité de veille des quartiers** (Ousse des bois et Saragosse) – **Café des partenaires** – **Plan Départemental d'Insertion** – **Maison du Jardinier de SERS** en lien avec le réseau Jardins de l'Agglomération – **Union locale des MJC** (Fleurs – Laü – Mourenx – Berlioz) – **IMCV Mozart** (services de la ville)...

La MJC, c'est surtout... une équipe au service de la vie locale

Un conseil d'administration composé de 33 personnes (22 membres élus, 6 membres de droits et 4 membres associés, 1 membre d'honneur), 36 animateurs techniciens (salariés, bénévoles, responsables d'ateliers ou prestataires), 7 stagiaires, 8 salariés permanents (7,7 ETP) et 4 SCV

Et toutes ces activités existent grâce au concours de nombreux bénévoles actifs. Plus d'une centaine de bénévoles actifs ayant contribué à près de 18 182 heures de bénévolat, l'équivalent de 11.29 équivalents temps plein.

UN GRAND MERCI À TOUS LES ACTEURS DE BERLIOZIE*

***La Berlioze :**

Pays frichissime, aux ressources sans cesse renouvelables, peuplé de Berliozutospistes, réactifs partout ou l'éducation populaire se plante.

Principal ennemi : la peur de l'autre, le prêt-à-penser, entre autres.

Monnaie en cours : l'échange

Religion : croire en l'autre

Langue officielle : le bouche à oreille

Habitude alimentaire : oui, souvent

TRIBUNES...

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !!!

« Le financement des associations, urgences démocratiques »

C'est une alerte que lance le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans son rapport « *Le financement des associations : une urgence démocratique* » de mai 2024.

Le CESER, en partenariat avec le Mouvement associatif et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine ont souhaité se faire l'écho de cette interpellation au cours d'une table ronde organisée le 17 avril dernier, animée par Pascale MOREL et Rima CAMBRAY, vice-présidentes du CESER.

Après une présentation des chiffres clés de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine par Josyane PEREZ, présidente du Mouvement associatif, Dominique JOSEPH, co-rapporteuse de l'avis du CESE a dressé un constat alarmant sur la situation financière des associations, sur le plan structurel mais aussi conjoncturel : baisse des subventions, accentuation des logiques de marché et de commande publique, inflation, etc. De plus, l'application au modèle associatif de logiques concurrentielles (vente de service, recherche de rentabilité, etc.) amenuise les initiatives, entrave la capacité d'engagement, questionne l'utilité sociale et la liberté des associations et affecte finalement les usagers.

Partageant cette analyse, les représentantes et représentants de diverses composantes de la vie associative en région ont eu l'occasion de formuler leurs attentes : moins d'appels à projets et plus de subventions, prise en compte des apports des bénévoles, accès aux financements européens, programme d'information des entreprises sur l'intérêt du mécénat, etc.

Charline CLAVEAU, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de la culture a rappelé la volonté régionale de maintenir les budgets, de privilégier le conventionnement pluriannuel et de cibler les appels à projets sur ce qui relève de l'innovation.

En conclusion, Yves JEAN, président du CESER a réaffirmé le soutien de l'institution à la vie associative qui participe à l'économie et l'emploi, est souvent le dernier rempart face à l'exclusion et la pauvreté et contribue à la vitalité démocratique et la citoyenneté. En ce sens et dans le prolongement de son rapport « *Panorama des dynamiques associatives en Nouvelle-Aquitaine* » de 2017, le CESER proposera l'adoption d'un vœu en séance plénière de juin 2025 : « ***Il faut imaginer un monde sans associations pour comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable.*** »

À savoir... Les chiffres clés de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine :

90 % des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles

7 330 associations créées par an

143 000 associations actives en Nouvelle-Aquitaine

171 740 salariés, soit **9,7 %** des emplois du secteur privé

14 920 associations employeuses

1,2 million de bénévoles.

Source : Recherche & Solidarités, panorama 2024

Pourquoi il faut investir dans l'Éducation Populaire

Dans un contexte national et international fragilisé par des tensions croissantes, le gouvernement annonce 40 milliards d'euros d'économies dans le projet de loi de finances 2026. Réduire encore les moyens alloués au secteur associatif — et tout particulièrement aux structures d'Éducation Populaire, déjà éprouvées par le budget 2025 — risque de transformer ces tensions en fractures irréversibles.

L'Éducation Populaire n'est pas un poste de confort que l'on peut rogner à loisir ; c'est l'ossature invisible qui permet à une République de tenir debout. Chaque jour, nos associations ouvrent des bibliothèques de rue, des écoles de musique et des centres sociaux, des lieux pour l'habitat des jeunes, restaurent le patrimoine, révèlent des talents artistiques, etc. C'est là que se tissent les premiers engagements citoyens et que se réapprend la confiance dans la parole de l'autre. Plusieurs évaluations montrent qu'un euro investi dans ces structures génère bien plus qu'un euro d'utilité sociale : il réduit les coûts liés au décrochage scolaire, à la santé mentale, à l'isolement et même à la prévention des violences.

L'Éducation Populaire est la mise en acte, au coin de la rue, des idéaux républicains que l'on dit menacés. Nos actions forment des citoyens capables de nuance, de contradiction loyale et de coopération — l'antidote le plus sûr contre la tentation autoritaire. Là où l'Éducation Populaire recule, la résignation avance ; c'est un fait que les urnes ne cessent de confirmer.

Un investissement stratégique

Sur le seul plan économique, ce secteur pèse déjà plus de 466 000 emplois — des postes qualifiés, pérennes (63 % sont en CDI), impossibles à digitaliser ou à délocaliser. À titre comparatif, l'éducation populaire représente 4 fois l'industrie chimique et 2 fois plus d'emplois que le secteur agricole. La puissance économique de l'Éducation populaire se caractérise surtout par son effet papillon : chaque crèche ouverte, chaque accueil périscolaire assuré rend possible l'engagement professionnel de milliers de parents ; chaque maison de quartier fait tourner les commerces voisins, sollicite les artisans locaux et consolide l'attractivité d'un territoire.

Au-delà de ses conséquences tangibles, l'Éducation Populaire génère un capital immatériel précieux : lien social, culture commune, transmission de savoirs, innovation et sentiment d'appartenance. Ce « bien commun » valorise nos territoires et les rend attractifs. Loin d'être une charge budgétaire, elle est un maillon essentiel de notre écosystème économique. Réduire son financement, c'est fragiliser simultanément l'emploi, la croissance locale et le pacte social — un prix supérieur aux économies envisagées.

Cessons donc d'en faire la variable d'ajustement des choix budgétaires ; traitons-la pour ce qu'elle est : un investissement stratégique pour le pays. Nous appelons l'État et les collectivités à engager sans délai la conférence des financeurs et à la doter de moyens à la hauteur de l'enjeu : un financement pluriannuel, lisible et ambitieux, qui reconnaisse la valeur créée, tant démocratique qu'économique, par nos milliers de structures ancrées dans les territoires.

Car face aux transitions écologique, numérique ou démographique, face à l'inflation, à la guerre aux portes de l'Europe et au désenchantement démocratique, amputer l'Éducation Populaire revient à affaiblir la capacité du pays à encaisser les chocs. »

Tribune dans Ouest France du 7 juin 2025 co-signée par plusieurs collectifs dont la MJC est partie prenante : *Didier JACQUEMAIN, président [d'Hexopée](#) ; David CLUZEAU, délégué général d'Hexopée ; Claire THOURY, présidente du [Mouvement Associatif](#) ; Jean-Baptiste CLÉRICO, Arnaud TIERCELIN et Sarah BICHE, co-présidents du [CNAJEP](#) ; Marie-Claire MARTEL, présidente de la [COFAC](#) ; Michelle DEMESSINE, présidente de [l'UNAT](#) ; Patrick CHENU, représentant du collège associatif du [Fonjep](#) ; Benoît HAMON, président d'[ESS France](#)*

Pour nous ...

En 2024 c'est...



Un marché public dans la cadre du nouveau PDI du CD64

Nous avons changé de paradigme et entrons dans une marchandisation de l'insertion sociale.

Avec plusieurs acteurs, nous avons donc proposé UN PARCOURS pour lever les freins à l'insertion des plus fragiles : Vivre ma ville sur

la mise à disposition de véhicule - La MJC des Fleurs pour la recherche d'emploi - L'auto-école sociale pour passer le permis - Le garage Pneu pour la réparation de sa voiture - La cravate solidaire pour du coaching individuel - Atelier Vélo Participatif et Solidaire pour la réparation et le prêt de vélo - Et les jardins de Fred !!!

Le 31 mai nous avons déposé notre dossier et sollicité un financement de 192000€ !!!

Le 26 juin le département nous a convoqué à une audition et nous a demandé de procéder à une modification concernant **le tarif de notre accompagnement.**

Le 4 juillet, le département ne s'engagera que pour **110000€** pour **79 bénéficiaires** maximum. **Nous sommes entrés dans la marchandisation : un bénéficiaire du RSA = X euros**

Devions-nous y aller sachant que les conditions financières ne nous permettaient pas de fonctionner pour lever les freins à l'insertion ? Le 9 juillet, nous nous sommes retirés du Marché public et avons informé le Président du Conseil départemental de notre incapacité, dans ce cadre, à poursuivre nos actions, notre expertise et notre réactivité essentielle aux besoins du public



Après la perte du financement de 42000€ pour accompagner les plus fragiles, les jardins de Fred ont fermé en septembre dernier.

Pour ne pas oublier, notre devoir de mémoire !!!

Les Jardins de Fred ont été créés en 1994, nous avons décidé de les célébrer en proposant un RDV pour défendre et revendiquer notre identité, notre modèle social !!! Un rassemblement populaire pour vivre un grand moment de partage, de témoignage, de fête et de convivialité le samedi 30 novembre pour les 30 ans des jardins de Fred. Ce moment restera dans notre cœur à jamais...

Prestation de Service Jeunes



En mars 2024, la MJC signait une convention d'agrément PS Jeunes auprès de la CAF pour l'inscrire pleinement dans notre projet social et permettre d'asseoir nos missions d'accompagnement de la vie locale, de création de lien social, de développement de projets en direction des familles et des jeunes.

En juillet, cette convention a été dénoncée par courrier recommandé faute de ressources financière. Incidence, moins 40000€ !!!

En 2025 c'est...

Comme le disait élégamment Jacques Chirac dans une de ses démonstrations d'humour ou de fatalisme corrézien, **"les emmerdes, ça vole toujours en escadrille"**. La MJC Berlioz pourrait reprendre la formule à son compte, tant les difficultés s'accumulent sur sa route. **En effet, en 2025, les mauvaises nouvelles s'accumulent :**

- ✓ **moins 14000€ pour la jeunesse** (CD64 jeunesse et citoyenneté)
- ✓ **moins 25000€ pour l'épicerie sociale et solidaire** (DDETS et GIP-DSU)
- ✓ **moins 10000€ pour l'action culturelle et le Festival jeunes talents...** (Cité éducative)

L'addition commence à être salée et nous laisse un goût amer... Bref qui sourit, sourira 😊

Et surtout, nous ne lâcherons rien !!!

RAPPORT FINANCIER SYNTHÉTIQUE

relatif à l'exercice clos en 2024

L'exercice 2024 s'est inscrit dans un environnement toujours exigeant, marqué par une pression croissante sur les subventions publiques et une évolution des coûts d'exploitation. Malgré ces contraintes, l'Association MJC Berlioz a su maintenir son équilibre financier.

Analyse du Compte de Résultat

Produits d'exploitation : 725 311 € en 2024 contre 701 579 € en 2023, soit une légère hausse de 3,4%. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des subventions d'exploitation (+7,3%).

Charges d'exploitation : Elles s'élèvent à 709 358 €, en hausse par rapport à 2023 (657 090 €), soit +7,9%. Cette hausse est principalement due à :

L'augmentation de la rémunération du personnel (+9.3%)

Les charges sociales associées (+8.6%)

Résultat courant avant impôt : 20 469 €, en forte baisse par rapport à 2023 (47 584 €), soit -57%.

Résultat exceptionnel : 19 433 €, provenant notamment du report de ressources non utilisées (30 000 €).

Résultat net : Excédent de 15 108 €, en hausse par rapport à l'excédent 2023 de 11 258 €.

Bilan 2024

Total de l'actif : 574 376 € contre 468 132 € en 2023, soit une augmentation de 22,7%, portée par une hausse des disponibilités.

Fonds propres : 164 337 € contre 149 129 € en 2023, traduisant un renforcement de la situation nette.

Dettes totales : 66 205 €, en légère augmentation. Toutefois, le niveau d'endettement reste maîtrisé et stable.

Points d'alerte et constats

Baisse des ressources propres : Les ventes de marchandises et prestations sont en recul (153 137 € vs 165 408 € en 2023), signe d'un affaiblissement de l'autofinancement.

Poids croissant des charges de personnel : Elles représentent plus de 42% des charges d'exploitation totales. Résultat d'exploitation en recul, malgré un bon maintien des subventions.

Préconisations

1. **Renforcer les ressources propres** : Diversifier les activités génératrices de revenus, notamment via les prestations et événements.
2. **Maîtriser les charges** : Mieux anticiper les coûts salariaux, optimiser les emplois du temps et postes.
3. **Pérenniser les subventions** : Consolider les relations avec les financeurs publics et explorer les appels à projets régionaux/nationaux.
4. **Poursuivre la gestion rigoureuse** : Maintenir un suivi budgétaire mensuel, limiter les charges exceptionnelles, sécuriser les fonds affectés.

Conclusion

Malgré une conjoncture contraignante, la MJC Berlioz affiche un excédent et renforce ses fonds propres. L'année 2025 devra être placée sous le signe de la consolidation et de l'innovation, afin d'assurer la pérennité de ses missions.

« Rêver, ce n'est pas attendre, mais chercher à atteindre son but contre vents et marées »

Yasmina Khadra.

Pour le Conseil d'administration
Le trésorier, Horacios SEHO



Synthèse Financière – Exercice 2024 vs 2023

Compte de Résultat

	2024	2023	Variation
Produits d'exploitation	725 311	701 579	+23 732
Charges d'exploitation	709 358	657 090	+52 268
Résultat courant non financier	15 953	44 489	-28 536
Résultat exceptionnel	19 433	3 917	+15 516
Excédent ou déficit	+15 108	+11 258	+3 850

> Analyse :

Les charges ont augmenté plus fortement que les produits.

L'excédent net reste positif mais en baisse relative par rapport à la tendance antérieure.

L'amélioration du résultat exceptionnel en 2024 (26 664 € de produits exceptionnels contre 6 623 € en 2023) permet de compenser partiellement la baisse du résultat courant.

Bilan – Actif et Passif

Actif total net :

2024 : 574 376 €

2023 : 468 132 €

↗ Variation : +106 244 € (+22,7 %)

Éléments notables :

Diminution de l'actif immobilisé net : 66 610 € (2024) vs 75 760 € (2023)

Augmentation des disponibilités : 322 992 € (2024) vs 222 684 € (2023)

Passif total :

Fonds propres : 164 337 € (2024) vs 149 129 € (2023)

Dettes : 66 205 € (2024) vs 116 994 € (2023) → baisse notable

> Analyse :

La situation de trésorerie est confortable.

Réduction des dettes, ce qui allège la structure financière.

Le poids des immobilisations baisse légèrement, signe d'un possible sous-investissement à surveiller.

Analyse de la baisse des ressources

Certaines ressources d'exploitation ont diminué :

	2024	2023	Variation
Subventions d'exploitation	542 272	505 388	+36 884
Cotisations	13 437	14 333	-896
Dons	2 558	6 579	-4 021
Autres produits de gestion courante	14 442	11 301	+3 141
Excédent ou déficit	+15 108	+11 258	+3 850

> Synthèse :

Baisse significative des dons, possiblement due à un manque de mobilisation ou de communication auprès des donateurs.

Légère baisse des cotisations, qui peut refléter une érosion du nombre d'adhérents ou une réduction des tarifs.

Malgré tout, les subventions publiques ont augmenté, ce qui compense partiellement cette baisse.

Préconisations

1. Renforcer les ressources propres

Relancer une campagne de dons avec communication ciblée sur les projets concrets et l'impact local.
Fidéliser les adhérents par des services innovants ou des événements fédérateurs.

2. Maîtriser les charges

Analyse des postes ayant le plus augmenté :

Rémunération du personnel (+25 603 €)

Charges sociales (+9 029 €)

Revoir l'organisation interne : mutualisation de postes, recours au bénévolat renforcé.

3. Diversification des financements

Solliciter des fondations privées, des mécènes locaux, ou des appels à projets régionaux.

Explorer des formes de financement participatif (crowdfunding) sur des projets culturels.

4. Suivi et anticipation

Mettre en place un tableau de bord trimestriel avec suivi des indicateurs clés :

Évolution des adhésions

Taux de réalisation budgétaire

État des subventions notifiées vs perçues

Conclusion

L'association MJC Berlioz présente une situation financière saine avec un excédent préservé, une trésorerie renforcée et une baisse de l'endettement. Toutefois, la baisse des dons et des cotisations signale un risque de fragilisation à moyen terme. Un recentrage stratégique autour de la mobilisation des ressources propres et du pilotage budgétaire est à encourager.

Pour le Conseil d'administration
Le trésorier, Horacios SEHO



Ce rapport synthétique a été proposé par Chat GPT sur proposition d'un rapport plus exhaustif que vous trouverez pages suivantes
Et oui nous nous apercevons que ChatGPT ne connaît pas bien la MJC Berlioz et reste bien artificiel 😊

Pour en savoir plus...

➤ Conventions générales comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Elles ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- ✓ L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- ✓ Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. La valorisation des apports en nature est intégrée au compte de résultat.

Notre association en quelques chiffres

L'exercice 2024 présente un résultat net comptable positif de 15 108 €.

Pour la 6^{ème} année consécutive, la MJC présente un résultat positif. Nous nous félicitons du sérieux de notre gestion et du réalisme de notre action.

Cependant, il faut garder à l'esprit que ce résultat « équilibré » ne nous exonère pas d'une gestion réfléchie. En effet, si nous constatons une augmentation des adhérents, particuliers comme associations, le maintien des subventions reste vital au fonctionnement de la MJC. Il est à souligner que la subvention de fonctionnement de la commune est restée stable par rapport à 2023 (+1.08K€).



Le résultat d'exploitation présente un solde positif 15 953 € (voir en annexe page 23)

Nous constatons une augmentation des produits d'exploitation 725 311 € contre 701 579 € en 2023 soit 24K€ (+3.2%) dont, entre autres :

- ✓ **De nouveaux financements** : 4.7K€ / DRAC (été culturel) – 2K€ / CCAS (Episol)
- ✓ **L'augmentation de subvention** : 7.7K€ / DRAJES (Festival jeunes talents) – 14K€ / DDETS (Episol) – 8K€ / GIPDSU / (Episol)
- ✓ **Des produits d'activités en forte hausse** : 17K€ (Episol et animation locale) et 8.5K€ (mise à disposition : augmentation activités)
- ✓ **Et des baisses substantielles** : 27,6K€ / CD64 (jardins de Fred) – 4K€ / Fondation Total (apriori.tv) – 4K€ / divers projets

Evidemment, en contrepartie, **nous notons également des charges d'exploitation** bien supérieures à celles de 2023. Elles s'élèvent à **709 358 €** contre 697 090 € en 2023, **soit une augmentation de 7,95%**. Cela s'explique par la gestion directe de l'épicerie sociale, le développement de nouvelles activités (ATE- Mieux manger pour tous), et la confirmation de la reprise d'activité déjà constatée lors de l'exercice précédent et qui se confirme.

Nous constatons aussi une augmentation des charges du personnel (411K€ contre 377K€ en 2023) qui s'explique par l'embauche en CDD de remplacement en mai d'une salariée en arrêt longue durée puis en PTP depuis septembre 2024 (projet de transition professionnelle), l'embauche d'un contrat PEC pour la gestion d'Episol (avril à décembre), l'augmentation conventionnelle de la valeur du point, et le remplacement pendant un trimestre de deux salariés en arrêt sur l'espace jeunesse.

Suite à la réforme des retraites, nous avons provisionné **30K€** contre **14K€** pour les indemnités de fin de carrière. Ceci afin de pouvoir pallier aux versements d'indemnités du départ à la retraite de nos salariés prochainement. Ce montant total provisionné au 31/12/2024 s'élève à 160 803 € contre 130 550 € en 2023.

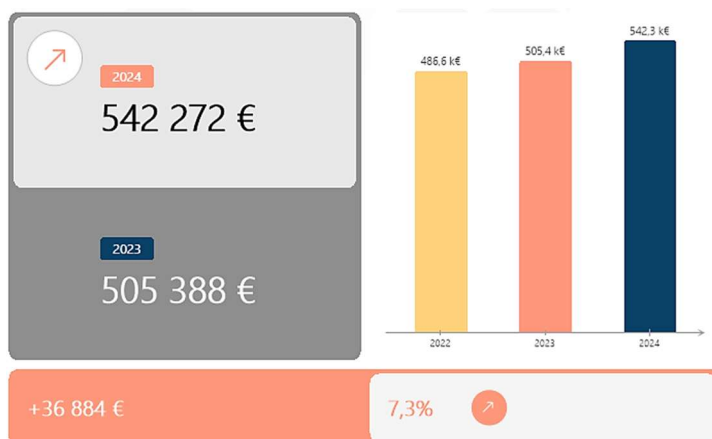
➤ Compte de résultat au 31 décembre 2024

Au titre de l'exercice 2024, le compte de résultat de l'association se présente de la manière suivante :

Recettes : 725 311 € (701 579 € en 2023 - 681 462 € en 2022 - 569 764 € en 2021 - 513 482 € en 2020)

Un focus sur les ressources associatives	2024	2023	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	542 272 €	505 388 €	+7,3%
Cotisations des adhérents	13 437 €	14 333 €	-6,2%
Dons, Mécénats, Legs	2 358 €	6 579 €	-64,2%
Utilisations des fonds dédiés	30 000 €	0 €	
Total des ressources	588 067 €	526 300 €	+11,7%

- **Subventions d'exploitation : 542 272 €** contre 505 388 € en 2023 (486 606 € / 2022 - 450 788 € / 2021). **Ce poste enregistre une augmentation en trompe-l'œil de plus 36 884 € en 2024 (+18.8K€ en 2023).** En effet, nous constatons une augmentation de subvention de la CAF +36K€ contre -34K€ (lié à l'imputation comptable 🙄). En effet, **cette hausse de subvention est à relativiser car il s'agit d'une réaffectation** (régularisation d'écritures comptables) **transférée des prestations de service (compte 70) vers les subventions (compte 74).** Il faut donc mettre ce chiffre en relation avec les **Prestations de Service de la CAF** qui elles **sont en baisse** (23 689 € contre 66 877 € en 2023 - 39 665 € en 2022). Cela représente donc moins 43K€ en prestations et plus 36K€ en subventions soit une baisse de 8K€ liée à la dénonciation de la convention PS jeunes (préfiguration 10K€ en 2023) !



Par ailleurs, nous constatons une subvention du GIP-DSU de +8K€ comparé à 2023. Cette augmentation concerne principalement l'action **Episol** (épicerie sociale et solidaire). Nous notons aussi 50K€ contre 36K€ en 2023 pour le même projet (20K€ DDETS et 30K€ DREETS). Et oui, la lutte contre la précarité alimentaire a tristement le vent en poupe.

A signaler de nouvelles subventions : la DRAC +4.7K€ (été culturel) pour développer une action avec les élèves de Marancy impliqués sur **l'Aire Terrestre Educative** (action d'éducation à l'environnement), le CCAS 2K€ pour participer au fonctionnement d'Episol

Dans le même temps, **nous constatons aussi des variations :** **Conseil Régional** pour le Festival jeunes talents (-1€), le SDJES (-3K€), **le soutien de la Fondation Total pour apriori.tv est arrivé à son terme** 4K€ contre 8K€ (18K€ en 2022), et le **département est en forte baisse** (-27K€), et ce n'est que le début !!!

Détail des subventions :

- ✓ **Mairie : 281 987 €** contre 278 987 € en 2023 (275 105 € en 2022 - 279 945 € en 2021)
- ✓ **Conseil Départemental : 83 850 €** contre 111 419 € en 2023 (115 836 € en 2022 - 101 279 € en 2021)
- ✓ **GIP-DSU (crédit politique de la ville) : 37 400 €** contre 29 276 € (13 584 € en 2022 - 17 100 € en 2021)
- ✓ **CAF - RAP : 50 320 €** contre 14 324 € en 2023 en raison d'un retour de PS CAF en subvention (48 510 € en 2022 - 32 860 € en 2021).
- ✓ **Subventions aides à l'emploi (ASP-FONJEP) : 14 214 €** contre 14 232 € (9 476 € en 2022 - 7 104 € en 2021). Attention fin du poste FOJEP jeunes au 31/12/2025.
- ✓ **Autres subventions : Conseil Régional 4 K€** contre 5 K€ en 2023 (5K € en 2022 et 2021) – CCAS 2000€ – Jeunesse et sports 2K€ contre 5K€ (1K € en 2021) – Fondation 4 K€ contre (8K€ en 2023 - 18 K€ en 2022 - 6.5 K€ en 2021) ...

- **Autres produits financiers, reprises sur amortissement, provisions, fonds dédiés : 13 908 €** contre 9 871 € contre (31 849 € en 2022 - 25 951 € en 2021)
Ce poste concerne principalement des transferts de charges ASP (contrat aidé) et du PTP (projet de transition professionnel) ainsi que des ateliers jeunes ;
- **Cotisations et dons : 15 995 €** contre 20 912 € (14 618 € en 2022 - 11 447 € en 2021)
Nous enregistrons une baisse du montant des adhésions (-6.28%), et des dons (-64.17%) en 2024
- **Ventes et participations des usagers : 153 137 €** contre 165 408 € (148 388 € en 2022 - 81 578 € en 2021).
Comme indiqué plus haut, dans ce compte figurent la prestation de la CAF (agrément EVS – CLAS – PS jeunes) d'un montant de 23 689 € contre 66 877 € (39 665 € en 2023 - 29 729 € en 2021), l'augmentation des cotisations aux activités des usagers pour 36 942 € contre 33 593 € en 2023 (31 963 € en 2022 - 17 258 € en 2021), et les rétrocessions en forte augmentation pour 56 801 € (+43%) contre 39 657 € (52 586 € en 2022 - 9 711 € en 2021).

Un regard sur l'activité globale	2024	2023	Évolution
Ressources associatives	588 067 €	526 300 €	+11,7%
Prestations vendues	153 137 €	165 408 €	-7,4%
Activité globale	741 204 €	691 708 €	+7,2%
Contributions volontaires	482 950 €	480 529 €	+0,5%
Emplois contributions volontaires	482 950 €	480 529 €	+0,5%

Dépenses : 697 090 € (681 370 € en 2022 - 509 373 € en 2021 - 506 613 € en 2020)

- **Salaires et charges personnel : 411 622 €** contre 376 993 € (388 209 € en 2022 - 300 769 € en 2021)
Comme indiqué au début de ce rapport, cette augmentation de 34,6K€ s'explique par l'embauche en CDD de remplacement en mai d'une salariée en arrêt longue durée puis en PTP depuis septembre 2024 (projet de transition professionnelle), salariée qui était en mi-temps thérapeutique pendant 8 mois en 2023. Mais aussi l'embauche d'un contrat PEC pour la gestion d'Episol (avril à décembre), l'augmentation conventionnelle de la valeur du point, et le remplacement pendant un trimestre de deux salariés en arrêt sur l'espace jeunesse.



Synthèse des charges de personnel	2024	2023	Évolution
Salaires bruts	299 080 €	273 477 €	+25 603 € +9,4%
Charges sociales	103 944 €	96 173 €	+7 771 € +8,1%
Taux de charges sociales	34,75%	35,17%	-0,4
Autres charges du personnel	8 598 €	7 344 €	+1 254 € +17,1%

- **Charges externes : 151 561 € contre 143 410 € en 2023 (132 438 € en 2022 - 95 631 € en 2021 - 167 145€ en 2020)**

Signe d'un développement de notre activité, le compte d'achats de fournitures et consommables est en augmentation de + 18,2% pour passer à 57,7K€ contre 48,8K€ en 2023 (45 K€ en 2022). Cette augmentation est due aux charges d'achats alimentaires +10,3K€ (Epicerie sociale), aux fluides +1.1K€ (électricité), à l'entretien des véhicules +3.5K€. Les autres postes sont maîtrisés ou en baisses, comme



pour exemple – **6.8% des charges de sous-traitance : 15 738 € contre 16 822 € en 2023 (13 476 € en 2022).** Ce poste concerne essentiellement l'entretien des locaux avec la gestion d'Episol, la Cité des Pyrénées, et la Succursale (entreprise APR).

Dans les charges externes figure un autre poste important pour le bon fonctionnement de l'association, celui des **Honoraires qui s'élèvent à 14 936 € contre 13 678 € en 2023 (13 897 € en 2022).** Ce compte comprend les honoraires de Commissaire aux comptes pour 6 646 €, ainsi que les honoraires de notre expert-comptable et notre cabinet social pour 8 891 €.

Focus sur les charges

	2024	2023	Évolution	
Fournitures consommables	57 696 €	48 814 €	+8 882 €	+18,2%
Sous-traitance	15 738 €	16 822 €	-1 084 €	-6,4%
Locations, Charges locatives	8 702 €	10 337 €	-1 635 €	-15,8%
Entretien, Réparations	14 388 €	10 824 €	+3 564 €	+32,9%
Primes d'assurance	9 113 €	8 674 €	+439 €	+5,1%
Intermédiaires et honoraires	14 936 €	13 678 €	+1 258 €	+9,2%
Informations et communications	2 630 €	4 878 €	-2 248 €	-46,1%
Déplacements, Réception	16 525 €	19 232 €	-2 707 €	-14,1%
Frais postaux, Télécom.	6 416 €	5 396 €	+1 020 €	+18,9%
Frais bancaires	1 290 €	971 €	+319 €	+32,8%
Autres services extérieurs	4 128 €	3 785 €	+343 €	+9,1%
TOTAL	151 561 €	143 410 €	+8 151 €	+5,7%

- **Prestations et achats de matériel : 83 781 € contre 91 926 € (111 594 € en 2022 - 72 400 € en 2021).** Les principaux postes de charges concernent : les prestations d'activités pour 61.2K€ (activités jeunesse et activités hebdomadaires) - l'hébergement (jeunesse – familles) 8K€ - les achats de matériel et d'équipements pour 14.4K€.
La reprise d'activité se confirme cette année avec une meilleure maîtrise des charges malgré les nouvelles actions de lutte contre la précarité alimentaire (+7,95%)
- **Dotations aux amortissements : 17 412 € contre 15 706 € en 2023 (8 157 € en 2021 - 10 941 € en 2020).**
- **Provisions retraites : 30 253 € contre 14 128 € - calcul lié à la réforme (22 979 € en 2022).**
- **Autres charges : 3 525 € contre 5 744 € en 2023 (5 729 € en 2022 - 5 464 € en 2021)**
Principalement les bourses pour les ateliers jeunes d'un montant de 3 397 €

Déduction faite de toutes les charges et amortissements, ces comptes 2024 font ressortir un résultat positif de 15 108 € contre 11 258 € en 2023 (rappel 2022 : 2 027 €).

Compte de résultat

Nous proposons d'affecter ce résultat au report à nouveau.

	2024	2023	Évolution
Ressources associatives	588 067 €	526 300 €	+11,7%
Ventes + Production de l'exercice	152 603 €	163 978 €	-6,9%
Transferts de charges	13 908 €	9 871 €	+40,9%
Reprises sur provisions	534 €	1 430 €	-62,7%
Autres produits d'exploitation	200 €	0 €	
Total des produits d'exploitation	755 311 €	701 579 €	+7,7%
Achats consommés	83 781 €	91 926 €	-8,9%
Autres achats et charges externes	151 561 €	143 410 €	+5,7%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	11 203 €	9 183 €	+22%
Charges de personnel	411 622 €	376 993 €	+9,2%
Reports en fonds dédiés	54 276 €	40 000 €	+35,7%
Dotations aux amortissements	17 412 €	15 706 €	+10,9%
Dotations aux provisions	30 253 €	14 128 €	+114,1%
Autres charges d'exploitation	3 525 €	5 744 €	-38,6%
Total des charges d'exploitation	763 634 €	697 090 €	+9,6%
Résultat d'exploitation	-8 323 €	4 489 €	
Résultat financier	4 516 €	3 095 €	+45,9%
Résultat courant	-3 807 €	7 584 €	
Résultat exceptionnel	19 433 €	3 917 €	+396,1%
Résultat de l'exercice	15 108 €	11 258 €	+34,2%

➤ Un regard sur l'évolution des comptes annuels de 2016 à 2023 pour savoir d'où l'on vient

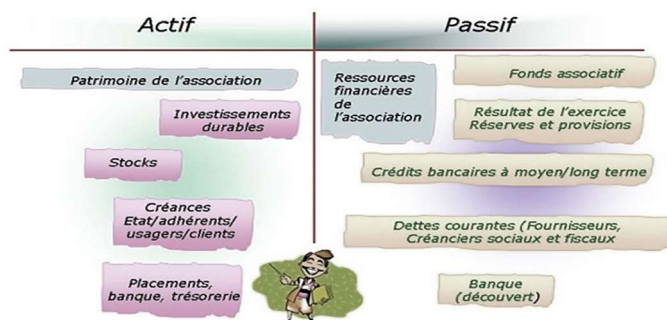
COMPTES DE RÉSULTAT										
CHARGES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	% n-1
60. Achats	89 477 €	79 423 €	74 445 €	97 343 €	84 543 €	98 410 €	156 905 €	140 740 €	141 476 €	1 %
61. Services extérieurs	44 609 €	100 250 €	84 825 €	108 467 €	104 090 €	29 063 €	38 632 €	47 026 €	48 536 €	3 %
62. Autres services extérieurs	54 515 €	46 095 €	56 065 €	56 176 €	41 156 €	40 557 €	48 495 €	47 570 €	45 330 €	-5 %
63. Impôts, taxes et versements assimilés	10 103 €	4 437 €	5 114 €	3 848 €	3 535 €	4 839 €	12 062 €	9 183 €	11 203 €	22 %
64. Frais de personnel	465 807 €	380 762 €	275 759 €	268 573 €	248 127 €	300 769 €	388 209 €	376 993 €	411 622 €	9 %
65. Autres charges de gestions courantes	15 388 €	5 700 €	5 854 €	3 754 €	4 050 €	5 464 €	5 932 €	5 744 €	3 525 €	-39 %
66. Charges financières	0 €	41 €	80 €	68 €	29 €	28 €	19 €	243 €	518 €	113 %
67. Charges exceptionnelles	910 €	982 €	15 584 €	314 €	1 137 €	14 300 €	7 870 €	2 705 €	7 231 €	167 %
68. Dotation amortissements et provisions	50 180 €	50 617 €	52 621 €	36 549 €	23 262 €	30 271 €	31 135 €	69 834 €	101 942 €	46 %
SOUS TOTAL DES CHARGES	730 988 €	668 307 €	570 347 €	575 092 €	509 929 €	523 701 €	689 259 €	700 039 €	771 383 €	10 %
Bénévolat		133 680 €	190 825 €	192 142 €	160 476 €	166 830 €	239 862 €	327 430 €	329 851 €	1 %
Mise à disposition des locaux			141 348 €	141 348 €	141 348 €	141 348 €	141 348 €	153 099 €	153 099 €	0 %
TOTAL DES CHARGES	730 988 €	801 987 €	902 520 €	908 583 €	811 753 €	831 879 €	1 070 469 €	1 180 568 €	1 254 333 €	6 %
PRODUITS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	% n-1
70. Services	94 852 €	94 351 €	92 110 €	115 249 €	74 093 €	83 603 €	146 568 €	163 978 €	152 603 €	-7 %
74. Subventions	510 668 €	462 995 €	424 274 €	416 752 €	410 421 €	450 788 €	481 606 €	505 388 €	542 272 €	7 %
75. Autres produits de gestion courante	13 059 €	11 674 €	14 137 €	14 597 €	10 957 €	11 615 €	19 634 €	20 912 €	15 995 €	-24 %
76. Produits financiers	577 €	830 €	893 €	865 €	534 €	498 €	1 123 €	3 095 €	4 516 €	46 %
77. Produits exceptionnels	22 796 €	22 519 €	16 465 €	9 912 €	9 319 €	4 547 €	8 701 €	6 623 €	26 478 €	300 %
78. Reprise sur amortissements et provisions	1 073 €	4 252 €	16 590 €	9 248 €	693 €	15 625 €	17 820 €	1 430 €	30 534 €	2035 %
79. Transfert de charges	28 714 €	46 366 €	4 208 €	9 673 €	17 567 €	9 057 €	15 832 €	9 871 €	14 094 €	43 %
SOUS TOTAL DES PRODUITS	671 739 €	642 987 €	568 679 €	576 296 €	523 585 €	575 733 €	691 286 €	711 297 €	786 491 €	11 %
Bénévolat		133 680 €	190 825 €	192 142 €	160 476 €	166 830 €	239 862 €	327 430 €	329 851 €	1 %
Mise à disposition des locaux			141 348 €	141 348 €	141 348 €	141 348 €	141 348 €	153 099 €	153 099 €	0 %
TOTAL DES PRODUITS	671 739 €	776 667 €	900 852 €	909 786 €	825 409 €	883 911 €	1 072 497 €	1 191 826 €	1 269 441 €	7 %
RÉSULTAT	-59 249 €	-25 319 €	-1 668 €	1 204 €	13 656 €	52 032 €	2 027 €	11 258 €	15 108 €	34 %

➤ Bilan au 31 décembre 2024

Comment lire un bilan ?

Le bilan d'une association est composé de deux tableaux, l'**actif** et le **passif**.

A l'actif, on trouve un inventaire du **patrimoine** de l'association ; au passif, la liste de ses **ressources financières**.



Un peu de pédagogie ...

- **L'actif, c'est le patrimoine de l'association. Il recense les éléments en sa possession l'ensemble de ses biens et de ses créances).**
 - **Les investissements durables** : Dans les postes d'actif immobilisé, on retrouve les fameuses « immobilisations » qui regroupent tous les biens d'une certaine valeur nécessaires à l'exercice des activités statutaires.
 - **Les stocks** : Contrairement aux investissements durables, les stocks sont destinés à être consommés dans les activités courantes. Ils correspondent aux achats de matières premières, de marchandises et autres fournitures, comptabilisés en charges, et qui ne sont pas entièrement consommés à la clôture de l'exercice.
 - **Autres postes de l'actif circulant, les créances** : Chaque fois qu'une recette est comptabilisée au compte de résultat sans avoir été encaissée réellement pendant l'exercice comptable, elle se retrouve dans ce poste qui mesure les créances en attente d'encaissement. Parmi les créanciers de l'association, nous retrouvons les adhérents, mais aussi l'Etat ou une collectivité, lorsque l'association est bénéficiaire de subventions publiques.
La trésorerie : Parce qu'elles sont quelques fois très anciennes et ont été gérées en bon père de famille, certaines associations disposent d'une trésorerie confortable. Elles effectuent alors des placements ; il peut s'agir de **valeurs mobilières**. Lorsque la trésorerie n'est pas placée, elle reste sur le compte bancaire (et travaille alors pour le banquier !) ; elle figure alors dans un compte « **Disponibilités** »
- **Le passif se compose des ressources financières de l'association**
Au passif, on peut lire de quelle manière l'association finance ce patrimoine plus ou moins important. Les ressources financières de l'association sont classées en deux catégories : les **ressources propres** et les **ressources externes**. Les ressources propres comprennent essentiellement le **fonds associatif**, les **réserves** et le résultat de l'exercice. Les ressources externes correspondent aux **dettes** que l'association a envers ses partenaires financiers, la banque éventuellement mais aussi ses fournisseurs et tous les partenaires de ses activités.
 - **Les fonds propres** : Ces fonds s'apparentent au capital social des sociétés commerciales. Il enregistre des apports de capitaux particuliers, réalisés au début de l'association ou au cours de son histoire.
 - **Le résultat et les réserves (Fonds dédiés)** : Chaque exercice comptable se solde par un résultat, positif ou négatif, selon que l'on a réussi à équilibrer les comptes ou pas. Année après année, le résultat est reporté dans un poste spécifique : le report à nouveau. Lorsque l'association dégage des excédents, le report à nouveau est positif et il croît régulièrement ; l'association accumule alors des **réserves**. Si l'association enregistre des pertes comptables, le report à nouveau diminue puis devient négatif, ce qui doit constituer un signal d'alerte.
 - **Les dettes courantes** : Il se peut que l'association soit en relation avec des partenaires qui lui font crédit : les fournisseurs qui acceptent d'être payés à terme, les salariés à qui l'association doit primes ou salaires, les organismes sociaux. Ces dettes sont liées à l'exploitation habituelle et leur durée est généralement courte (dans la pratique trois mois au maximum).

Fin 2024, notre bilan s'établit à la somme de 574 376 € contre 468 132 € en 2023

L'actif est constitué :

Des Immobilisations pour une valeur nette de 66 610 € contre 75 760 € en 2023 (64 461 € en 2022)

De créances qui s'élèvent à 78 999 € contre 55 984 € en 2023 (85 330 € en 2022)

D'une trésorerie sur nos comptes bancaires pour 427 311 € contre 327 025 € en 2023 (228 511 € en 2022)

Le Passif est constitué :

De fonds propres : 193 915 € contre 182 225 € en 2023 (161 969 € en 2022).

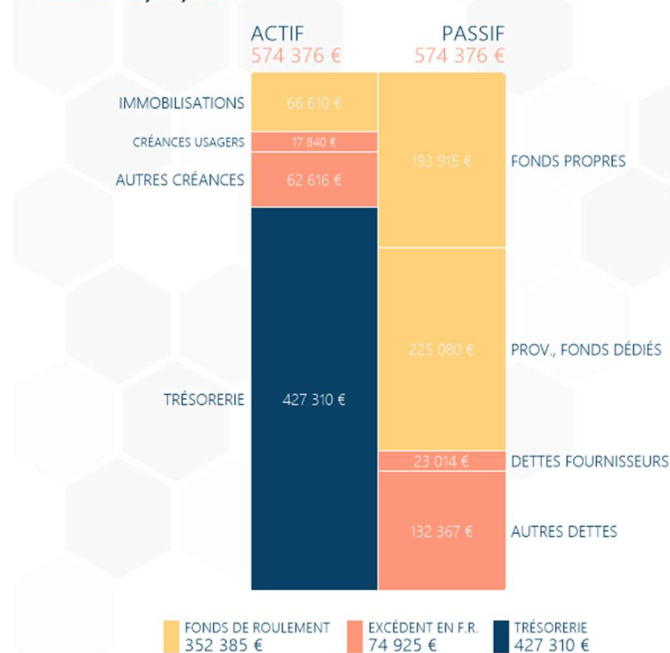
Augmentation liée au **résultat positif de l'exercice + 15 108 €** contre 11 258 € en 2023 (+ 2 027 € en 2022) et à des subventions d'investissement pour 29 678 € contre 33 096 € en 2023 (24 098 € en 2022).

De provisions pour 160 803 € contre 130 550 € en 2023 (116 422 € en 2022)

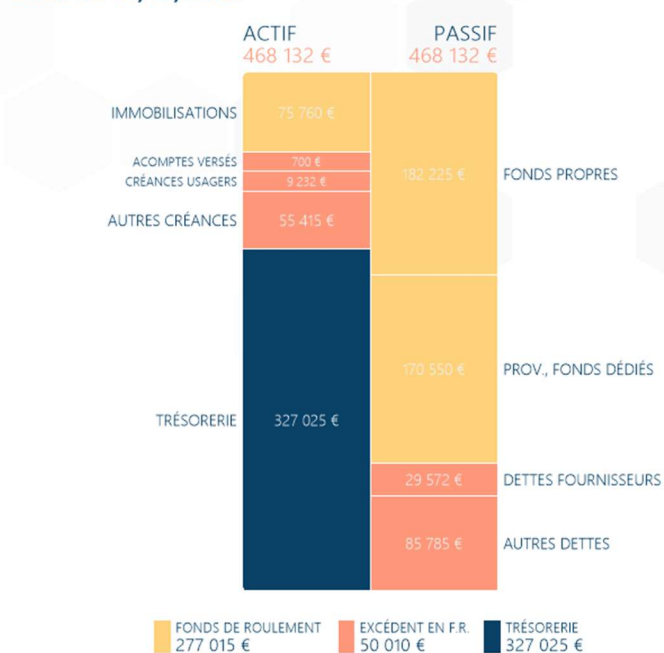
Des fonds dédiés pour 64 276 € contre 40 000 € en 2023 (subventions perçues en 2024 mais utilisées en 2025)

De dettes : 155 381 € contre 115 357 € en 2023 (107 619 € en 2022 - 135 989 € en 2021)

Bilan au 31/12/2024



Bilan au 31/12/2023



Pour parfaire ce rapport, nous tenons à remercier la Ville de Pau et souligner son engagement par son soutien financier chiffré dans ces comptes, ainsi que pour les aides directes non chiffrées dans les comptes. Ces aides extracomptables intègrent notamment : la mise à disposition gracieuse de la succursale et de l'épicerie sociale à la MJC valorisée à 153 099 €, le prêt de matériel pour des manifestations (vide-greniers – festival...), et les interventions du centre technique municipal.

Malgré les baisses de subventions enregistrées et à venir, nous tenons aussi à remercier les partenaires institutionnels, Conseil Départemental, État, CAF, Région, DRETS, DDETS qui soutiennent « encore » nos projets ». En effet, les subventions perçues nous permettent de couvrir près de 70% de nos charges, et ainsi consolider notre projet social et, pour l'instant, maintenir les emplois des permanents.

À ce qui précède, il conviendrait donc également d'ajouter l'active participation des bénévoles, en temps passé pour l'animation directe d'activités et la logistique, valorisée à 329 851 € soit 11,3 Equivalents Temps Plein (18 142 heures). Cette forte augmentation est en grande partie liée à la mobilisation sur l'épicerie sociale (20016 heures en 2023 – 12,5 ETP / 15 259 heures en 2022 – 9,5 ETP / 11 280 heures en 2021)

Grâce à l'implication de tous, nous avons pu vivre, expérimenter, partager des moments inoubliables et riches de rencontres. Un grand Merci de tous à tous : administrateurs, bénévoles, directeur et salariés.

En conclusion, je terminerai par une citation d'Olivier Hamant, qui est à l'image de notre engagement dans et pour notre Maison des Jeunes et de la Culture : « *La robustesse – c'est-à-dire maintenir le système stable malgré les fluctuations – est la réponse opérationnelle aux turbulences. Contrairement à la performance, elle ouvre le champ des possibles et nous relie au vivant, robuste « par nature. Mieux, les progrès récents de la biologie nous donnent aussi une clé importante : la robustesse se construit d'abord sur l'hétérogénéité, la redondance, les aléas, le gâchis, la lenteur, l'incohérence... bref, contre la performance »*

Alors capitalisons sur notre capacité d'adaptation, notre force d'innovation en termes de nouvelles activités, notre envie de trouver des points de rassemblement, d'encourager « le faire ensemble » et mettre en commun pour ainsi continuer à faire de la MJC Berlioz le lieu du possible !

Le résultat de l'exercice positif vous montre que nous devons rester vigilants pour permettre à notre structure d'exister dans les prochaines années. Surtout que les exercices à venir ne sont pas réjouissants.

Le trésorier, Horacios SEH

PROJET D'ORIENTATION 2025-2030

Une ambition partagée

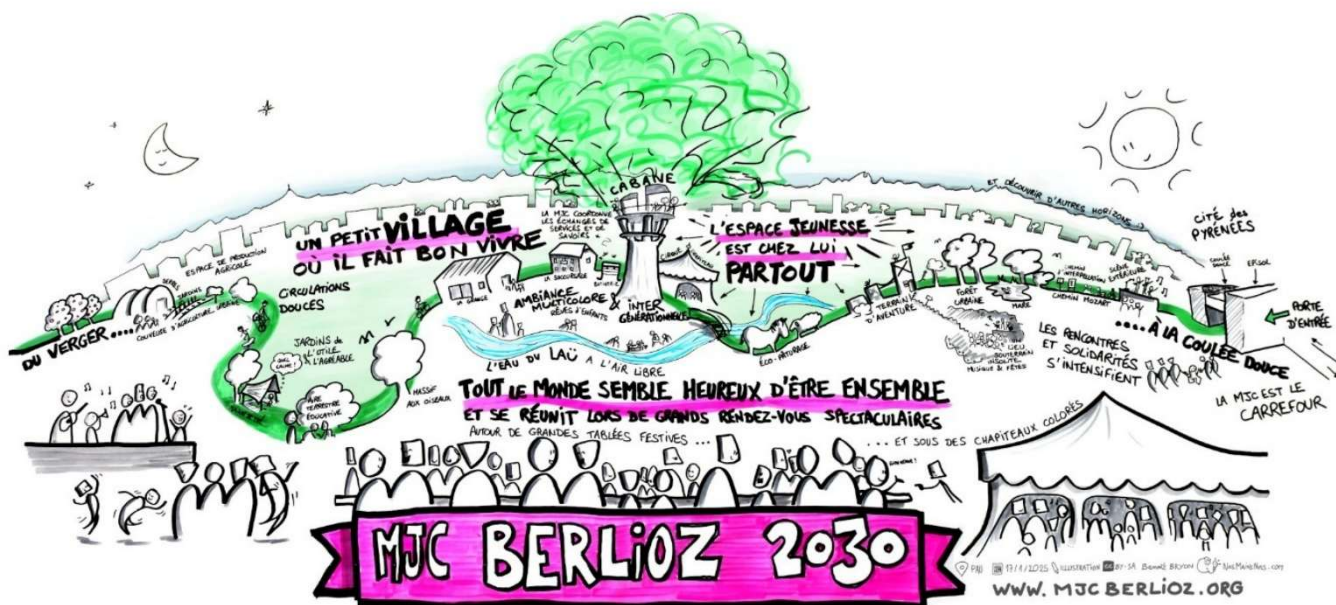
En 2030,

Perché en haut de la cabane, en regardant de la coulée douce au verger, on y voit un petit village où il fait bon vivre. Le calme règne, aucun bruit de moteurs, nature, animaux, circulations douces sont au cœur de nos ambitions et rêves d'enfants.

Les habitants du quartier vivent dans une ambiance multicolore et intergénérationnelle, l'espace jeunesse est chez lui partout. Les rencontres et solidarités s'intensifient, la MJC en est le carrefour et coordonne les échanges de services et de savoirs.

De nombreux aménagements sont réalisés. La Coulée Douce et le parvis symbolisent la porte d'entrée aux autres espaces et activités de la MJC, on investit le chemin Mozart été comme hiver, une fontaine jaillit dans le jardin, le Laü est de nouveau à l'air libre. Il y a même un terrain d'aventure, une ferme pédagogique et un lieu souterrain insolite pour des événements musicaux et festifs.

Tout le monde semble heureux d'être ensemble et se réunit lors de grands rendez-vous spectaculaires, autour de grandes tablées festives et sous des chapiteaux colorés.



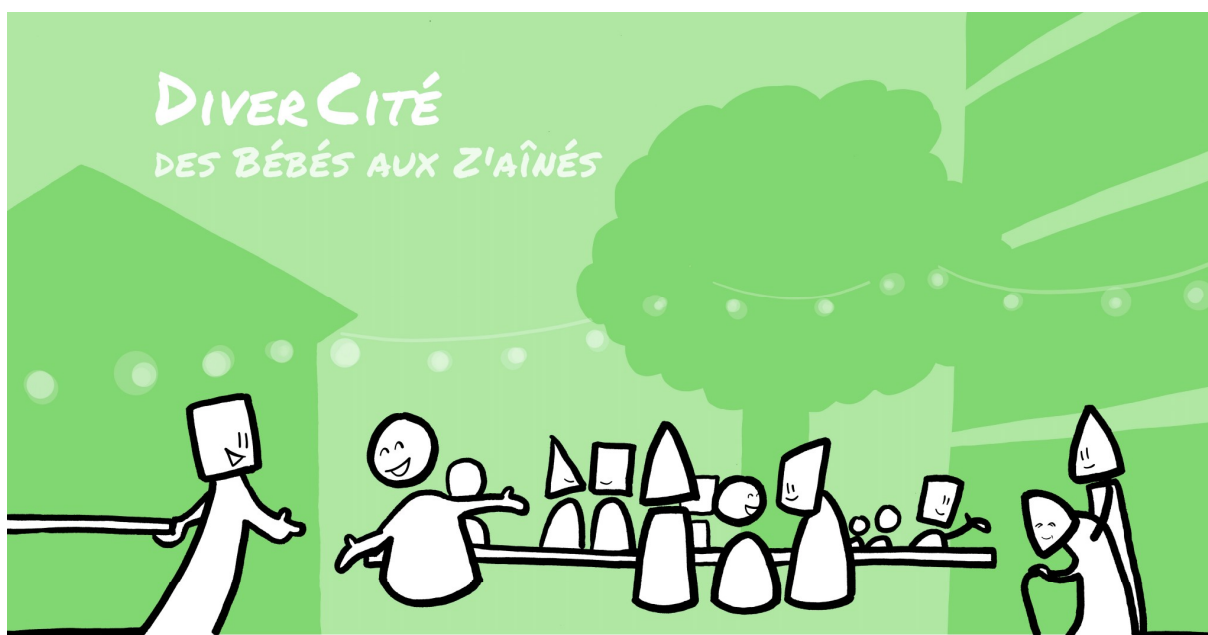
Des défis



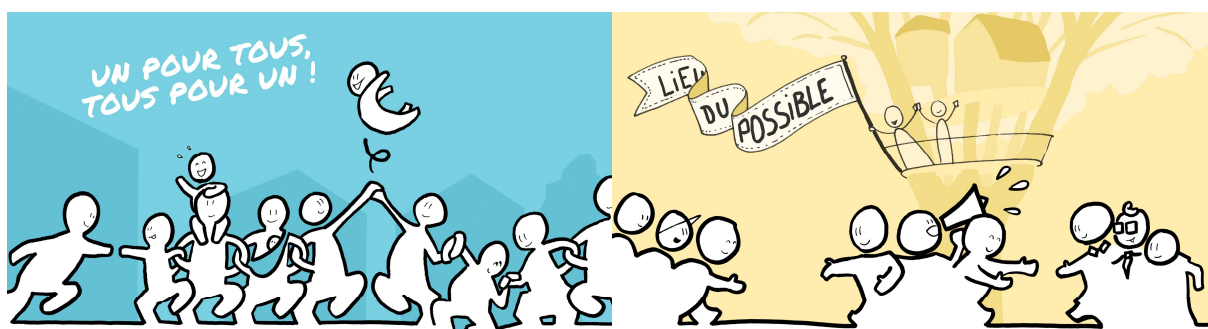
BERLIOZ EST RECONNU COMME **ÉCO-LIEU**
PAR LA POPULATION ET LES ACTEURS DU QUARTIER



À BERLIOZ, L'**ACTION CULTURELLE** EST
UN OUTIL DE MÉDIATION AU SERVICE DU PROJET DE LA MJC



ENSEMBLE, LES GÉNÉRATIONS ET LES CULTURES
S'IMPLIQUENT DANS DES PROJETS D'ANIMATION DU TERRITOIRE ET
DÉCOUVRENT **D'AUTRES HORIZONS**



LES **SOLIDARITÉS** S'EXPRIMENT ET S'ORGANISENT
EN **PROJET D'UTILITÉ SOCIALE** DANS LE QUARTIER ET AILLEURS

LA MJC ENCOURAGE LE **FAIRE ENSEMBLE**

Et une démarche

La citoyenneté au cœur

Le projet de la MJC se situe à la confluence de ces quatre fonctions sociales :

Les activités : ces prestations de service obéissent à une logique de marchés locaux et évoluent dans le court terme. La survalorisation de ces prestations si elles sont tournées vers les classes moyennes transformerait la MJC en « association lucrative sans but »

Le mouvement social : ce rôle plus politique de proposition et de contestation renvoie dans le long terme à l'Éducation Populaire et son évolution, mais aussi à l'évolution politique et sociale du pays. Sa survalorisation entraînerait un glissement vers le groupe de pression, le parti politique bis.

L'innovation : ce rôle d'expérimentation s'actualise en particulier dans nos méthodes d'animation et nos projets pédagogiques. Sa sous-valorisation transformerait la MJC en organisme gestionnaire, para-administratif.

La vie associative : la MJC doit continuer à jouer un rôle de médiateur, de metteur en relation, de relieur d'énergies, car la vie associative est un véritable partenaire de l'action communale et intercommunale. Les locaux mis à notre disposition par la ville de Pau sont régulièrement prêtés aux associations ayant des objectifs proches des nôtres. La sous-valorisation de la dynamique partenariale transformerait la MJC en service municipal bis de la culture et de la jeunesse.

Notre objectif est donc de rechercher en permanence le meilleur équilibre possible de ces quatre approches ; car l'abandon d'une ou plusieurs de ces fonctions, et inversement la survalorisation d'une autre, peut mettre en péril l'identité de la MJC.

Choisir notre avenir et non le subir.

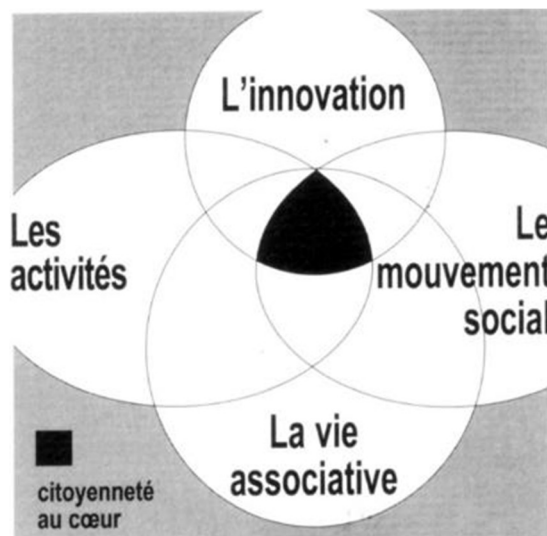
Il faut s'interroger en permanence sur la vocation de la MJC (la citoyenneté, la communication, le partenariat, être un outil pour les jeunes et les moins jeunes...). En effet, qu'on le veuille ou non, les foisonnantes activités (et prestations) socioculturelles s'inscrivent dans un marché avec ses règles, ses attentes, ses fluctuations, ses incitations... et de ce fait traduisent son évolution. Alors, ou bien on analyse son environnement pour mieux appréhender et participer à son évolution, ou bien on subit à qui « mieux-mieux » les événements.

A ce jour, il ne fait aucun doute de la place incontournable de la MJC Berlioz sur le territoire. Sa gestion est basée sur une implication bénévole importante (plus de 11 ETP) et une participation collective incontournable. Cette spécificité participative ne peut qu'être portée par un fonctionnement associatif. Nous souhaitons encourager cette implication bénévole, favoriser cette participation collective et continuer à être force de propositions et agir comme révélateur de besoins.

Un projet durable c'est un projet en mouvement, pour une MJC qui favorise les mobilités et fait participer le quartier au projet de la ville.

Un projet c'est :

- Permettre les possibles
- Respecter le pluralisme des idées
- Ouvrir le champ des connaissances et des cultures
- Jeter les bases de rencontres fructueuses
- Exercer une pratique citoyenne
- Titiller la curiosité



A la MJC Berlioz, nous avons choisi d'anticiper !

Un projet implique l'attribution de responsabilités, l'affectation de moyens et la définition de résolutions. C'est ce travail qui nous mobilise pour mettre en mouvement tous les acteurs de cette maison et donner du sens au métier des uns et à l'engagement des autres.

Comme la saison dernière, nous souhaitons pour les prochaines saisons, renforcer l'identité si singulière de la MJC Berlioz et voulons la préserver selon ses grands domaines d'activités prioritaires :

- ✓ **L'animation locale** (festival Courts circuits, appels du vendredi conférences-débats, projection cinéma, repas de quartier, animations de rue...)
- ✓ **Les actions spécifiques en direction de la jeunesse et des familles** (accompagnement des projets jeunes, prévention santé, accompagnement à la scolarité, festival jeunes talents, escalade, Snow, sorties...)
- ✓ **La politique sociale** (Episol, Mieux manger pour tous, espace de vie sociale...)
- ✓ **Les ateliers collectifs et participatifs** (fer, bois, cuisine, couture, butinerie, jardins partagés, randos et balades...)
- ✓ **Les clubs d'activités hebdomadaires** (ateliers bien-être, création, danse, chant, ...) et le soutien à la vie associative (mise à disposition de salle, prêt de matériel, conseil...)
- ✓ **Le partenariat avec les acteurs associatifs du territoire** (acteurs de la cité des Pyrénées, associations locales, Union locale des MJC...)

Actuellement notre réflexion s'appuie sur les travaux d'Olivier Hamant « *Antidote au culte de la performance* » pour se donner la capacité de préserver cette identité. Le concept de robustesse qu'il développe peut s'appliquer à notre Maison des Jeunes et de la Culture, il doit se penser sous plusieurs angles : institutionnel, organisationnel, économique, social et même symbolique. Vaste chantier !

Mais qu'est-ce que la robustesse ?

La robustesse désigne la capacité d'une organisation à résister aux chocs, s'adapter aux changements et préserver ses fonctions essentielles, tout en restant fidèle à ses valeurs. Elle se distingue de la résilience, qui implique un retour à l'état initial, là où la robustesse peut inclure des transformations durables.

Les 5 piliers de la robustesse

Institutionnelle : Statuts solides, gouvernance claire et participative - Reconnaissance par les partenaires publics - Lien fort avec les collectivités, écoles, associations...

Organisationnelle : Clarté des rôles et responsabilités - Capacité à faire face aux imprévus internes (départs, tensions...) - Équipe professionnelle et bénévole impliquée, complémentaire, formée.

Économique : Financements diversifiés (subventions, autofinancement, appels à projets...) - Gestion rigoureuse et prévoyante - Modèle économique aligné avec les valeurs éducatives et sociales.

Sociale : Accueil inclusif et accessible à tous les publics - Lien fort avec les habitants et la vie de quartier - Espaces de dialogue, de participation et d'émancipation.

Symbolique : Valeurs claires et visibles : laïcité, éducation populaire, culture, citoyenneté - Capacité à être un repère et un refuge démocratique, même en temps de crise.

Comment renforcer la robustesse de la MJC ?

- ✓ **Miser sur la formation** des administrateurs et salariés pour consolider les compétences et l'engagement
- ✓ **Développer des outils de diagnostic partagé** (fonctionnement, climat social, finances...) pour identifier les forces et les fragilités
- ✓ **Favoriser une gouvernance agile** : participative mais réactive dans les prises des décisions collectives
- ✓ **Consolider les alliances locales** (écoles, associations, institutions, collectifs...) pour tisser un réseau de solidarité autour de la MJC
- ✓ **Nourrir un projet associatif vivant, qui évolue avec les besoins du territoire.**

Bref, une MJC robuste est ouverte, claire sur ses valeurs, capable d'absorber les crises sans se renier, et toujours en mouvement pour mieux servir son territoire.

Force est de constater que nous cochons déjà beaucoup de case. Alors, restons solidaire !!!

➤ Prévisionnel 2025

Le Budget prévisionnel 2025 est présenté avec un déficit de 53 937 € (hors valorisation du bénévolat et des mises à disposition). **En effet, l'an passé nous avons fait part à l'Assemblée générale des incertitudes concernant le maintien des financements.** Nous attendions la validation du marché public de l'insertion auprès du département (environ 21K€) et de la CNAF concernant la PS Jeunes (40K€), nous avons dû faire sans !!!

Le Conseil économique social et environnement nous avait alertés sur les difficultés économiques à venir pour le monde associatif (voir tribune page 14). Et malheureusement elles se sont confirmées et accrues en 2025.

À ce jour nous connaissons donc le montant des subventions attribuées et elles sont en baisse de 19% soit moins 103K€.

A savoir :

- ✓ **Moins 21 K€ avec la fin de la convention des jardins d'insertion** (CD64)
- ✓ **Moins 14 K€ pour la jeunesse** (CD64 jeunesse et citoyenneté)
- ✓ **Moins 25 K€ pour l'épicerie sociale et solidaire** (DDETS et GIP-DSU)
- ✓ **Moins 14 K€ pour l'action culturelle et le Festival jeunes talents...** (Cité éducative – CD64 – CRNA -SDJES)
- ✓ **Moins 19 K€ sur des appels à projet et dispositifs jeunesse** (DRAC 4.7€ - DRAJES 5K€ – Fondation Total 4K€ - CAF/CLAS -5,5K€)...
- ✓ **Moins 10 K€ de DREETS** mais que l'on retrouve en reprise de provision dans le compte 78

Nous présentons donc 703 317 € en produits pour 757 254 € en charges !

Rappelons qu'en 2014, le budget de l'association était équivalent à 990 K€, hors valorisation. En 10 ans, nous avons donc enregistré une baisse d'un tiers du budget global !

Aujourd'hui, force est de constater que la MJC devra adapter son projet aux moyens alloués pour réduire ce déficit en 2025. La marge de manœuvre est réduite à 6 mois de la fin de l'exercice. Les décisions prises par la gouvernance viseront surtout un **retour à l'équilibre financier dès 2026. Pour ce faire, nous devons réduire la masse salariale.** Le départ de deux salariés à la retraite devrait avoir un impact économique positif en 2026. Il nous faut cependant envisager l'avenir avec beaucoup de prudence. Notre situation, au regard du contexte économique actuel (augmentation des charges et incertitudes croissante sur le maintien des subventions - voir tribune des Fédérations de l'Education populaire page 15), nécessite une attention particulière pour maîtriser nos dépenses. Une réorganisation interne s'impose pour préserver ce qui fait sens et nous semble essentiel !

La MJC devra donc se donner les moyens de pouvoir consolider:

- ✓ **Sa politique à destination de la jeunesse** sans le soutien de la CAF dans le cadre de la convention « Prestation de service jeunes ».
- ✓ **L'accompagnement des familles et les actions de solidarité** à destination des plus fragiles
- ✓ **Les projets et les dynamiques de partenariats** comme :
 - Le **Festival jeunes talents** avec l'Union locale des MJC (valorisation des pratiques culturelles jeunes).
 - **L'épicerie sociale et solidaire EPISOL** et l'action **Mieux Manger Pour Tous** avec la MJC des Fleurs, le Centre social du Hameau et la Direction Vie des quartiers... pour lutter contre la précarité alimentaire.
 - Le développement de la **gestion des « espaces nature en ville »** à travers le projet d'Ecolieu à Berlioz : **Aire Terrestre Educative (ATE)** pour deux classes de l'école Marancy, aménagement respectueux de la biodiversité, forêt urbaine, massif aux oiseaux, terrain d'aventure...
- ✓ **Le développement de l'accueil d'associations** devenue possible avec la mise à disposition de l'ex-médiathèque de la montagne au sein de la Cité des Pyrénées pour soutenir leurs activités
- ✓ **L'animation locale du territoire** avec l'organisation de RDV ancrés dans le paysage culturel : festival Courts Circuits, Grand banquet, Vide-greniers. Et l'accueil et l'accompagnement des acteurs qui souhaitent développer le lien social.

Sans nouvelles ressources, nous devons évidemment adapter ces actions à nos moyens financiers et humains.

Portons un regard sur quelques postes significatifs.

Du côté des charges :

Nous avons opté pour une maîtrise des charges :

- ✓ **Une maîtrise des achats de +2 %** (+2,5k€ / prestation d'activité – alimentation – énergie...)
- ✓ **Une maîtrise des services extérieur de -5%** (-2K€ / ménage – location – entretien matériel – assurance)
- ✓ **Une augmentation incontournable des autres services extérieurs de 20% des service** (+9K€ / honoraires – communication – déplacement – frais Cité des Pyrénées – télécommunication – cotisations...)
- ✓ **Une maîtrise de la masse salariale** (+0.4%)
- ✓ **Des dotations en baisse de 20%** (-20K€ / amortissements – provisions lié à la mise en œuvre d'actions)

A noter que nous bénéficions du plafond d'abattement de la taxe sur les salaires à hauteur de 24K€.

Soit une baisse de charges de 14,1 K€ (-2%) pour un total de 757 254 € contre 771383 € en 2024.

Du côté des produits :

Informé du montant des subventions attribuées (moins 102K€), notre prévisionnel prend donc en compte et avec beaucoup de prudence, la poursuite de la dynamique engagée :

- ✓ **Le maintien de la participation aux frais de mise à disposition de nos locaux aux associations hébergées.** Ces produits devraient être en augmentation car nous bénéficions d'une salle supplémentaire pour développer l'accueil des associations qui frappent à notre porte.
- ✓ **La confirmation du retour des adhérents aux activités** et la mise en place de nouvelles propositions
- ✓ **La consolidation de notre projet sur la Coulée douce** avec l'ouverture hebdomadaire dans le cadre des « appels du vendredi » et l'accueil des bénéficiaires d'Episol les jours d'ouverture (mardi et samedi). Cet espace est aussi mutualisé avec de nombreux acteurs et secteurs : cantine solidaire, conversation anglaise, la Chariotte répare, des ateliers Episol, l'espace jeunesse, les familles...
- ✓ **L'enracinement des actions d'animation locale et de nouveaux rendez-vous** (Grand banquet, vide-greniers, Courts circuits, Festival jeunes talents) et des recettes liées à la vente de repas et de boissons
- ✓ **Le gestion d'EPISOL et la possible poursuite du dispositif Mieux Manger Pour Tous**

Nous avons construit ce budget pour être le plus réaliste possible :

- ✓ **Augmentation de 4% (6K€) de vente de services liés aux activités**
- ✓ **Une reprise de provision lié à la mise en œuvre d'action reporté sur 2025** (+25K€)

Soit cependant une baisse de produits estimés à de 83,1 K€ (-11%) pour un total de 703 317 € contre 786 491 € en 2024

Cette belle dynamique de projets retrouvée depuis quelques saisons sera forcément impactée par ces produits en chute : disparition des Jardins de Fred, adaptation du fonctionnement de l'épicerie sociale, réorganisation interne et optimisation de nos ressources humaines (bénévoles et salariés), suppression de l'action d'éducation aux médias auprès des jeunes, redéfinition de notre politique jeunesse – famille...

Nous devons cependant rester confiants, attachés que nous sommes à la co-construction des politiques publiques. La poursuite du désengagement des financeurs nous entrainerait dans une situation de déséquilibre budgétaire qui impliquerait la remise en question des actions et services à la population.

Les ressources mises à disposition en seraient forcément impactées.

Cette année, nous continuerons à **agir sur la maîtrise des charges, et sur le développement des produits** et cela dans un cadre rigoureux à tous les échelons décisionnaires et opérationnels. Nous **poursuivrons la dynamique de recherche de financements publics et privés et notamment par le biais des appels à projet** (convention pluriannuelle – Fondations – Conseil régional -CD64...). Il faut **poursuivre le dialogue et la proposition de projets novateurs avec les collectivités** et notamment l'agglomération paloise **concernant la culture, la jeunesse, la gestion des espaces verts** (jardins Lauga et jardins des possibles, IMCV Mozart...). Nous devons nous préparer à investir le champ des marchés publics et développer la synergie avec d'autres associations du territoire (mutualisation Moyens humains et matériels...)

Il faut noter que **ce budget est construit pour nous permettre la mise en œuvre progressive du projet associatif « Horizon 2030 ».** Il doit permettre de consolider notre organisation et d'anticiper les exercices à venir. Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion aux membres du Conseil d'administration pour le budget 2025.

Le trésorier, Horacios SEHO



Prévisionnel 2025

CHARGES	2024	PREV 2025	%
60. ACHATS	141 476 €	143 981 €	2 %
61. SERVICES EXTERIEURS	48 536 €	46 258 €	-5 %
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 330 €	54 338 €	20 %
63. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 203 €	10 113 €	-10 %
64. FRAIS DE PERSONNEL	411 622 €	413 426 €	0 %
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 525 €	5 670 €	61 %
66. CHARGES FINANCIERES	518 €	268 €	-48 %
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 231 €	1 469 €	-80 %
68. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	101 942 €	81 731 €	-20 %
SOUS TOTAL DES CHARGES	771 383 €	757 254 €	-2 %
Bénévolat	329 851 €	300 000 €	-9 %
Mise à disposition des locaux	153 099 €	150 000 €	-2 %
TOTAL DES CHARGES	1 254 333 €	1 207 254 €	-4 %
PRODUITS	2024	PREV 2025	%
70. SERVICES	152 603 €	158 597 €	4 %
74. SUBVENTIONS	542 272 €	439 348 €	-19 %
75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 995 €	21 342 €	33 %
76. PRODUITS FINANCIERS	4 516 €	3 157 €	-30 %
77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 478 €	6 174 €	-77 %
78. REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	30 534 €	55 735 €	83 %
79. TRANSFERT DE CHARGES	14 094 €	18 964 €	35 %
SOUS TOTAL DES PRODUITS	786 491 €	703 317 €	-11 %
Bénévolat	329 851 €	300 000 €	-9 %
Mise à disposition des locaux	153 099 €	150 000 €	-2 %
TOTAL DES PRODUITS	1 269 441 €	1 153 317 €	-9 %
RESULTAT PRÉVISIONNEL		-53 937 €	

Un Dimanche à
Berlioz

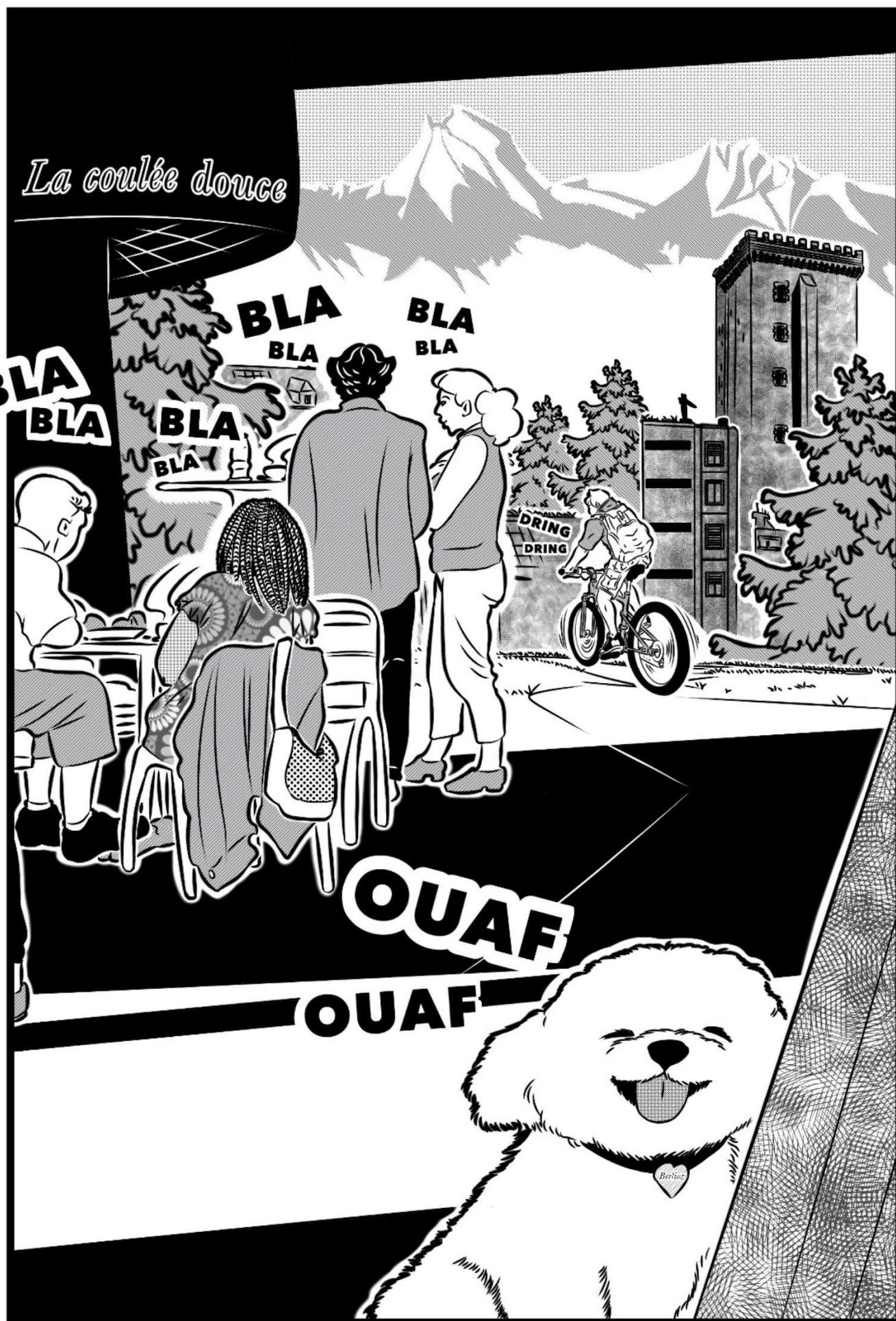


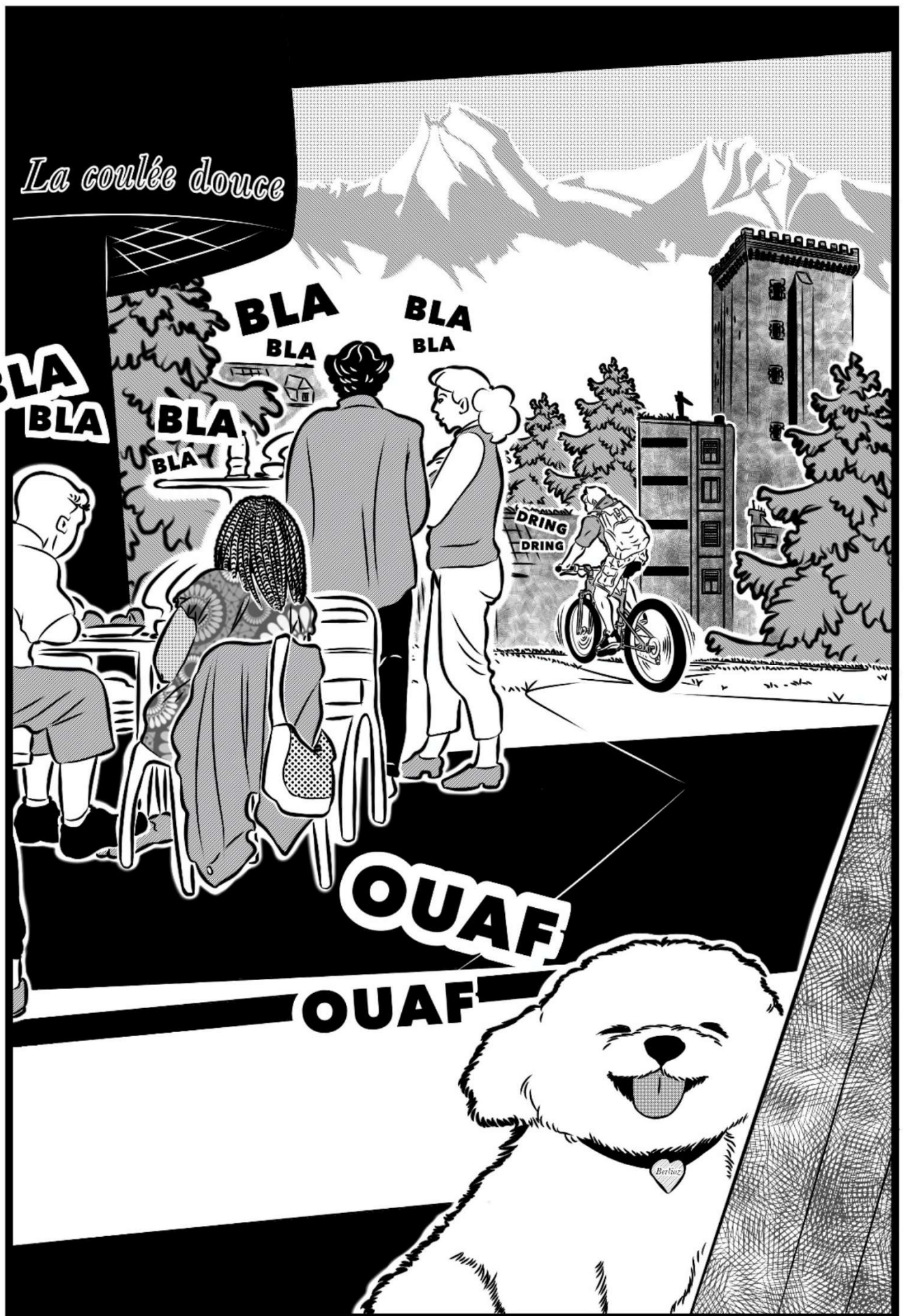
Dimanche, 21 juillet 2030.

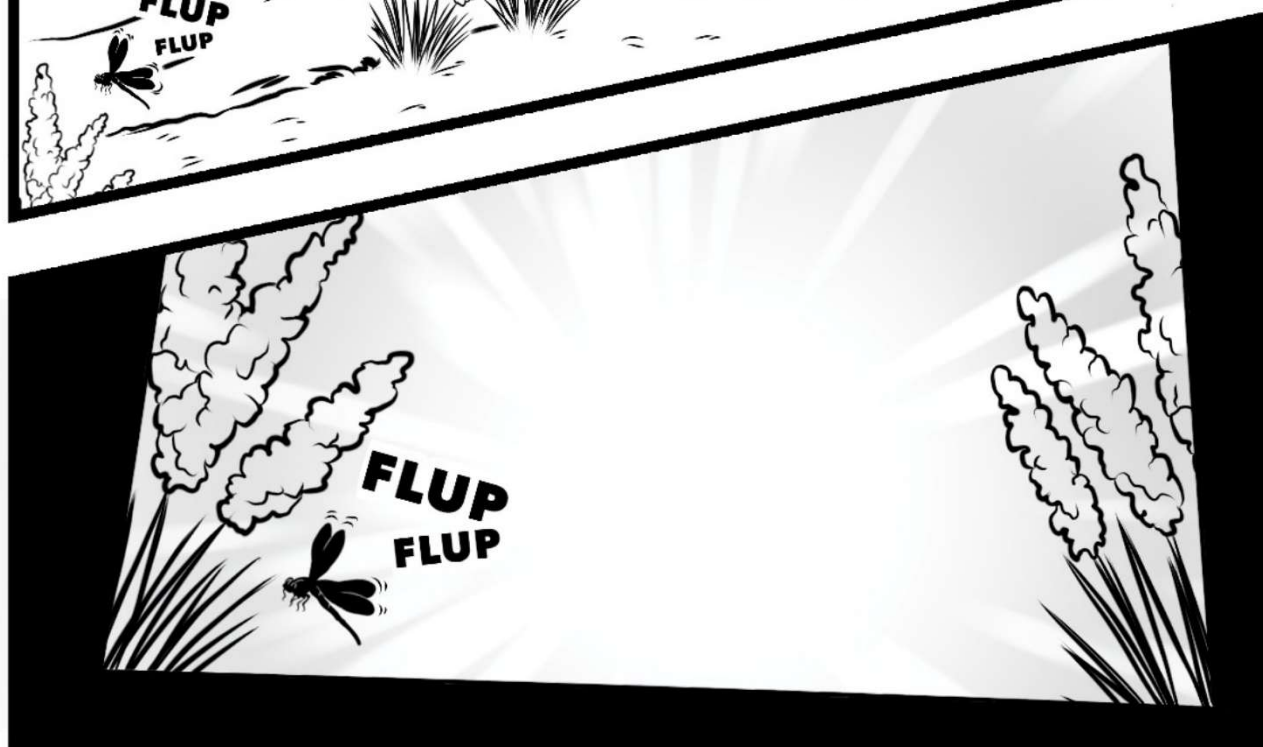
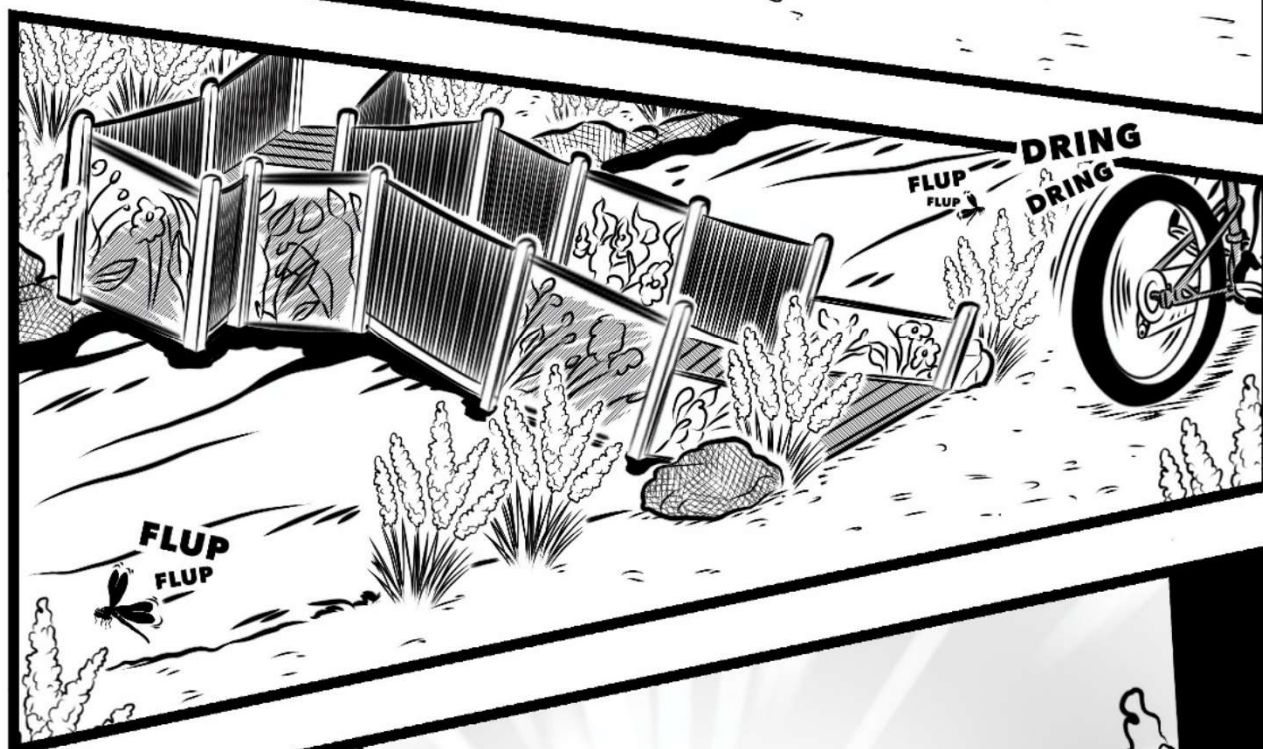


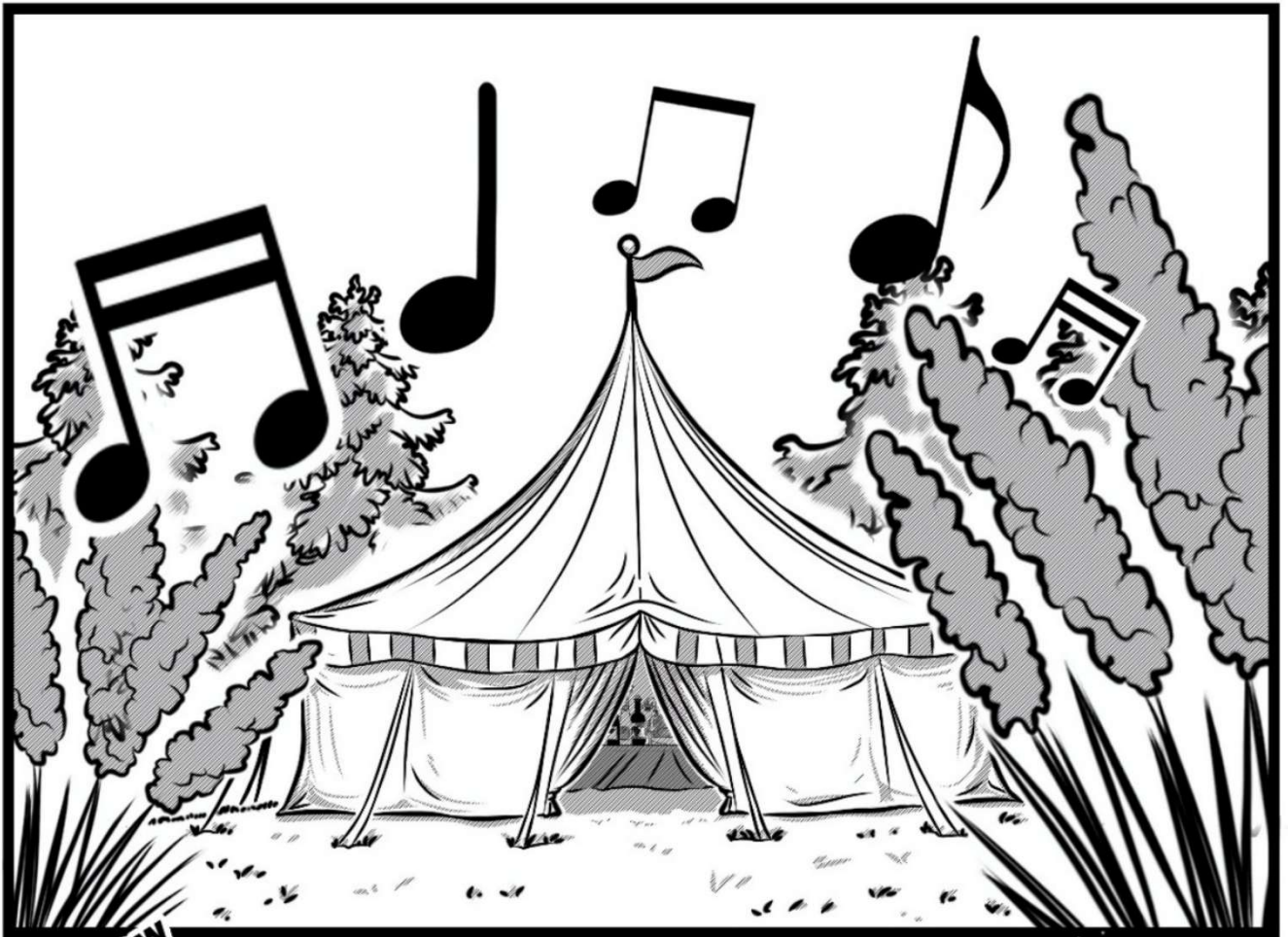
WAOUH!!!

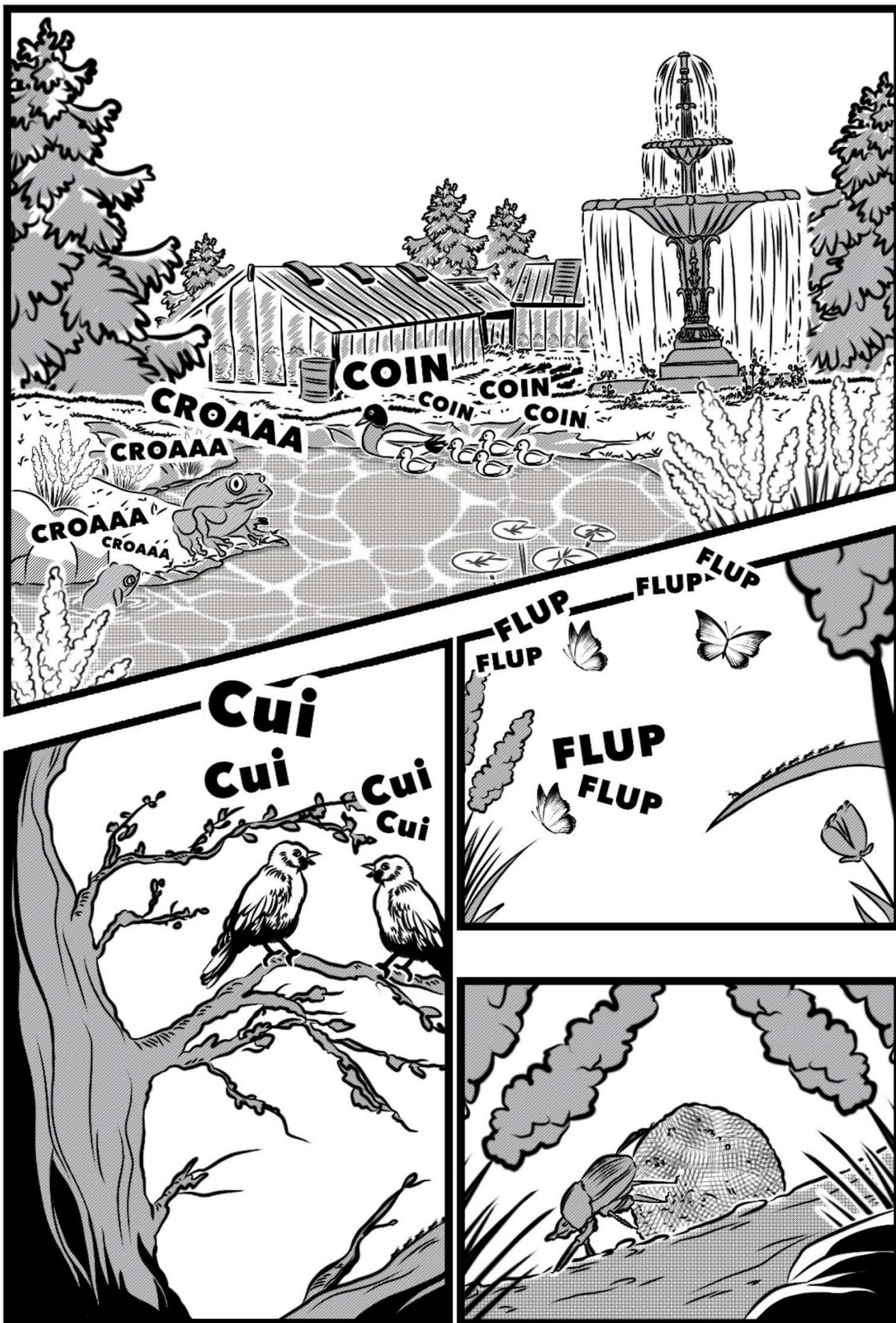


















*On ne peut pas
peindre du blanc
sur du blanc, du
noir sur du noir.
Chacun a besoin de
l'autre pour se
révéler...*



RAPPORT MORAL POÉTIQUE...

... DANS CE MONDE CHAOTIQUE !

Un lieu qui nous ressemble, un lieu qui nous rassemble

Faire de la MJC, un lieu d'espérance,
Un foyer de liens, d'échange et de sens,
Un lieu qui rassemble, un lieu qui ressemble,
Où la cité, vivante, murmure et tremble.

La MJC, c'est plus qu'un bâtiment,
C'est une âme ouverte sur le mouvement.
Parent, enfant, chacun y trouve sa place,
Un temps d'écoute, un regard qui embrasse.

Depuis toujours, un cap : vivre ensemble,
Un monde plus solidaire, où l'on s'assemble.
Dans ce tumulte où les extrêmes grondent,
Nous bâtissons un pont vers un autre monde.

Chaque jour, au cœur de nos missions,
Nous luttons contre l'ombre de l'isolement,
Tissons du lien, offrons des solutions,
Malgré les vents contraires, vaillamment.

La culture ici n'est pas un privilège,
Mais une main tendue, un doux arpège.
Là où l'on s'ouvre, là où l'on s'écoute,
Un monde plus juste prend peu à peu toute sa route.

Mais parfois, les nouvelles sont amères...
La solidarité mise aux enchères.
Les appels d'offres remplacent la confiance,
Et l'accompagnement perd son essence.

En 2025, le couperet est tombé,
Des soutiens perdus, des projets stoppés.
Moins pour les jeunes, moins pour les talents,
Moins pour l'épicerie et l'élan vivant.



Mais l'espoir demeure dans les fondations,
Car l'EVS¹ reste notre colonne, notre maison.
Les habitants, les partenaires ont répondu,
À l'appel des AOC², nos réflexions ont fleuri, ont cru.

Nous avons pensé autrement, pensé ensemble,
Une posture coopérative qui rassemble.
Ce pouvoir d'agir, nous l'avons cultivé,
Comme les Jardins de Fred qu'il faut saluer.

Trente ans de graines, d'histoires, de liens,
Une fête, un adieu, un moment humain.
Beaucoup de colère, mais surtout de feu,
Une envie farouche de bâtir un mieux.

Malgré les coupes, malgré les revers,
La MJC poursuit son itinéraire.
Elle est sociale, républicaine, populaire,
Elle donne vie au quartier, éclaire ses hivers.

Ce quartier vivable est devenu vivant,
Grâce à l'amour, la lutte et les enfants.
Il faut poursuivre, inventer, s'adapter,
Car ici, ensemble, on peut tout transformer.

Je conclurai avec ces mots d'humanité,
De Claude Lelouch, portés par la vérité :
"Le monde du partage devra remplacer
Le partage du monde." Il faut l'espérer.

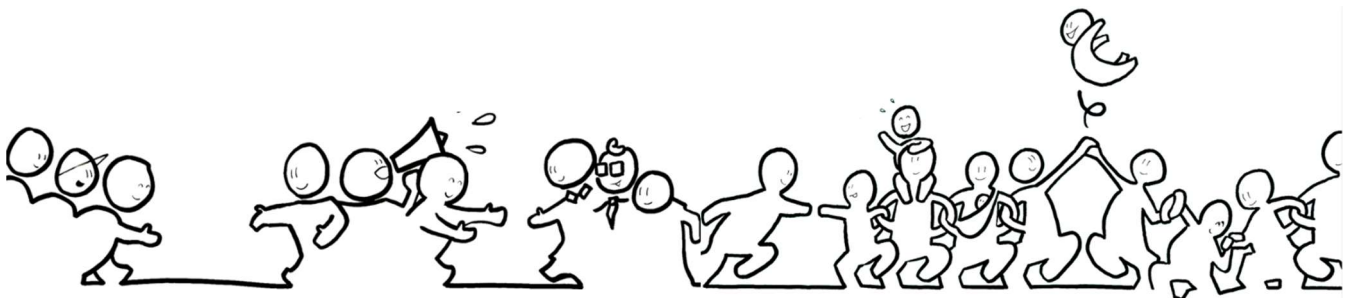
Pour le Conseil d'administration,
Le Président,
Charles Chéreau



1 - EVS : Espace de Vie Sociale

2 - AOC : Approches Orientées Changements

Ce rapport a été proposé par Chat GPT sur proposition d'un rapport moral plus institutionnel que vous trouverez en annexe



PROCÈS-VERBAL SYNTHÉTIQUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2024

Sur convocation du Président en date du 13 juin 2024, les adhérents de la MJC Berlioz se sont réunis en assemblée générale ordinaire le vendredi 28 juin à 18h. 97 membres sont présents ou représentés. Deux dossiers sont mis à disposition des présents : un dossier « rapports annuels 2023 » (tome 1) et un dossier « rapport d'activités 2023 » (tome 2), ainsi que 2 bulletins de vote.

En ouverture de l'assemblée générale, le Président, Charles CHEREAU, souhaite la bienvenue. Il remercie les représentants institutionnels, les adhérents, les partenaires et associations présents. Cette présence témoigne de tout l'intérêt qu'ils portent à cette MJC, lieu du possible. Il rappelle que l'Assemblée générale est un moment très important car elle permet aux administrateurs de rendre compte aux adhérents de leurs actions durant l'année écoulée et de décrire la situation associative dans son ensemble. C'est aussi l'occasion pour les adhérents d'exprimer leurs aspirations et de proposer leurs services personnels pour améliorer la marche des activités, pour développer de nouveaux projets et affirmer une démarche participative dans l'intérêt général.

Puis, le directeur présente le déroulement de l'Assemblée générale et rappelle les modalités pour le vote des différents points sur lesquels l'assemblée est appelée à statuer :

Relevé des décisions :

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 Juillet 2023

87 voix POUR - Abstention 6 - Contre 0 - Nul 4

2) Présentation des Rapports de l'année 2023 :

- Rapport moral **92 voix POUR** - Abstention 4 - Contre 1
- Rapport financier et comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice, rapport du Commissaire aux comptes **94 voix POUR** - Abstention 3
- Rapport d'activités (voir dossier tome 2)

3) Orientations pour l'année 2024 – discussion et vote :

- Budget Prévisionnel 2024 **92 voix POUR** - Abstention 1 - Nul 4
- Rapport d'Orientation **95 voix POUR** - Contre 1 - Nul 1
- Taux des adhésions (adhésion individuelle 15€, adhésion moins de 18 ans et solidarité 10€, adhésion famille 18€)

77 voix POUR - Abstention 15 - Contre 2 - Nul 3

4) Adoption du contrat d'engagement républicain

90 voix POUR - Abstention 4 - Contre 1 - Nul 2

1) Renouvellement du commissaire aux comptes

Mr ARRAOU est reconduit dans ses fonctions à **89 voix POUR** - Abstention 4 - Contre 1 - Nul 3

2) Approbation du renouvellement des membres associés et élection des membres du Conseil d'Administration. Sont élus :

- ✓ Lauriane BATS - **89 voix POUR**
- ✓ Charles CHEREAU - **93 voix POUR**
- ✓ Roseline GARETTA - **92 voix POUR**
- ✓ Emmanuelle HAMMEL FERBER - **91 voix POUR**
- ✓ Eva MOLINARO LUCIAT - **90 voix POUR**
- ✓ Jullia POUDROUX - **91 voix POUR**
- ✓ Françoise REGNIER - **91 voix POUR**
- ✓ Nadine ROLANDO - **91 voix POUR**

Sont élus dans le collège membres associés : Voyage Alimenterre, Grain Solidaire, Pau à Vélo et les Z'Aînés de Berlioz - **82 voix POUR**

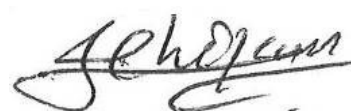
La Secrétaire, Elodie LANOT



MJC FOYER BERLIOZ

84, Av. de Buros
64000 PAU
Tél. : 05.59.14.01.14
Fax : 05.59.14.01.10
Siret : 320 721 897 00017

Le Président, Charles CHEREAU



ANNEXES

Rapport du commissaire aux comptes

Bilan 2024

Compte de résultat 2024

Rapport moral plus institutionnel

Contrat d'engagement républicain

Charte MJC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Tél : +33 (0)5 59 802 804
Mail : pau@arraou.fr
www.arraou.fr

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - (Pau)
France

A l'Assemblée Générale de l'association MJC BERLIOZ,

1- Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MJC BERLIOZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3- Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants qui auraient dû être exposés dans les notes de l'annexe :

- ✓ les règles et méthodes comptables sur les subventions d'investissements;
- ✓ les informations sur les produits et charges exceptionnels ;
- ✓ les informations sur les transferts de charges.

Bien que cela ne remette pas en cause la régularité et la sincérité des comptes au sens strict, nous considérons que l'annexe pourrait être améliorée afin de mieux répondre à l'objectif d'information des lecteurs des comptes.

4- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7- Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons, le 18 juin 2025,

Pour la Société ARRAOU & ASSOCIES

Philippe ARRAOU, Commissaire aux Comptes



IBDO Arraou
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

BILAN 2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	268 915	259 907	7 008	7 574
	Autres immobilisations corporelles	255 369	195 782	59 587	68 171
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	15		15	15
TOTAL (I)		522 300	455 689	66 610	75 760
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	892	892		
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				700
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	17 840		17 840	9 232
	Autres créances	61 159		61 159	46 752
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	104 402		104 402	102 373
	DISPONIBILITES	322 909		322 909	224 652
	Charges constatées d'avance	1 457		1 457	8 664
	TOTAL (II)	508 658	892	507 766	392 372
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 030 958	456 582	574 376	468 132

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	135 189	135 189
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	20 000	20 000
	Report à nouveau	(8 080)	(17 318)
	Résultat de l'exercice	15 108	11 258
	Total des fonds propres	164 237	149 129
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	29 678	33 096
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	29 678	33 096
	Total des fonds associatifs	193 915	182 225
Fonds dédiés	Provisions pour risques	160 803	130 550
	Provisions pour charges		
DETTE (1)	Total des provisions	160 803	130 550
	Sur subventions de fonctionnement	64 276	40 000
DETTE (1)	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	64 276	40 000
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 014	29 572
	Dettes fiscales et sociales	66 162	55 983
	DETTE DIVERSE		
DETTE (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		13 408
DETTE (1)	Produits constatés d'avance	66 205	16 394
	Total des dettes	155 381	115 357
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		574 376	468 132
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		15 108,47	11 258,14
(1) Dont à moins d'un an		155 381	115 357
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	153 137	165 408
	Productions stockée	(534)	(1 430)
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	542 272	505 388
	Dons	2 558	6 579
	Cotisations	13 437	14 333
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	14 442	11 301
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	725 311	701 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	235 342	235 336
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 203	9 183
	Rémunération du personnel	299 080	273 477
	Charges sociales	112 542	103 516
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 412	15 706
	Dotation aux provisions	30 253	14 128
	Autres charges	3 525	5 744
	Total des charges d'exploitation	709 358	657 090
Charges financières	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	15 953	44 489
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 516	3 095
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	4 516	3 095
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	20 469	47 584
	Produits exceptionnels	26 664	6 623
	Charges exceptionnelles	7 231	2 705
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 433	3 917
	Impôts sur les sociétés	518	243
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 000	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	54 276	40 000
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	786 491	711 297
	TOTAL DES CHARGES	771 383	700 039
	EXCEDENT ou DEFICIT	15 108	11 258
	PRODUITS	482 950	480 529
	Bénévolat	329 851	327 430
	Prestations en nature	153 099	153 099
	Dons en nature		
	CHARGES	482 950	480 529
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	153 099	153 099
	Personnel bénévole	329 851	327 430

RAPPORT MORAL PLUS INSTITUTIONNEL...

Faire de la MJC, un lieu qui nous ressemble et qui nous rassemble...

Vous l'aurez compris, la MJC souhaite participer à la vie de la Cité, en proposant des actions qui permettent d'être en phase avec son temps.

La parentalité est au cœur de ses préoccupations.

La MJC offre aux familles un lieu d'accueil, d'informations, d'orientations, d'échanges et de partages.

Depuis sa création, la MJC est engagée dans une démarche responsable, sociétale et environnementale pour « mieux vivre ensemble » et participer à la construction d'une société plus solidaire.

Aujourd'hui comme hier, nous nous mobilisons pour participer à la transformation sociale d'un monde qui bascule vers les extrêmes.

Au quotidien, les solidarités s'expriment et notre mission sociale se développe pour accompagner les habitants dans leur quotidien : créer du lien social, rompre avec leur isolement et lever les freins à leurs difficultés économiques.

La MJC est en prise directe avec tout ce qui construit et agite la société et le monde. Ce monde qui doit être plus accueillant et solidaire, est un monde où la culture n'est pas un objet de distinction sociale mais un sujet de rencontres, où l'ouverture à la différence et à la diversité sont des valeurs essentielles. Un monde où la coopération, la réciprocité, la solidarité sont plus importantes que la compétition ou l'accumulation de biens de consommation, un monde plus juste, où la lutte contre les rapports de domination existe à toutes les échelles.

C'est ce monde que nous construisons chaque jour. Hélas, aujourd'hui nous devons partager nos inquiétudes concernant la marchandisation de l'insertion sociale.

En 2024, notre politique d'insertion a été ébranlée par la mise en œuvre d'un marché public du département, qui a décidé de choisir le mieux offrant au détriment du sens donné à l'accompagnement proposé.

De plus, le désengagement de la CAF dans le cadre de la PS Jeune a fragilisé l'association qui s'était engagée dans ce dispositif. En effet, fin mars, notre projet PS Jeunes a été agréé par la commission d'action sociale de la CAF sur la base de deux équivalents plein temps... mais faute de la disponibilité des fonds, elle a été dénoncée le 26 septembre dernier par courrier recommandé...

Avec regrets et amertumes, je dois vous informer que ce début d'année 2025, nous a apporté encore des mauvaises nouvelles :

- ✓ moins 14000€ pour la jeunesse (CD64 jeunesse et citoyenneté)
- ✓ moins 25000€ pour l'épicerie sociale et solidaire (DDETS et GIP-DSU)
- ✓ moins 10000€ pour l'action culturelle et le Festival jeunes talents... (Cité éducative)

Cependant, nous avons pu compter sur l'accompagnement de la CAF pour renouveler notre agrément EVS en mars 2025 : Espace de Vie Sociale

En effet, cet espace est la colonne vertébrale de notre projet associatif.

Cette année écoulée a été consacrée à son renouvellement. Nous avons convié les habitants, les usagers, les partenaires à participer aux réflexions partagées dans une démarche que l'on appelle : AOC : Approches Orientées de Changements, qui nous ont amenés à penser différemment, à favoriser la posture coopérative et à ouvrir des perspectives de compréhension, d'analyse et d'alliance de manière plus systémique. Les AOC ont participé ainsi au renforcement du « pouvoir agir ».

Pour conclure, je veux parler en particulier de la fin des jardins de Fred : « **30 ans, ça se fête même si ça s'arrête** »

Nous avons un devoir de mémoire sur les temps forts de l'année écoulée, et en particulier sur l'enterrement des Jardins de Fred du 30 novembre dernier.

Ce que nous pouvons retenir de cette journée est l'absolue nécessité de tendre la main aux plus démunis, d'écouter des témoignages pleins d'émotions d'anciens jardiniers. La force du collectif lors de cet événement porté par tous les ateliers a créé un beau et bon moment de convivialité, bien organisé collectivement, et en harmonie avec ce qu'est la MJC. Mais il ressort aussi beaucoup de colère, de tristesse, et de frustration.

Cependant il reste une immense envie de continuer à se battre.

Vous voyez comment nous devons sans arrêt, nous adapter au déficit des subventions pour maintenir le cap et poursuivre nos engagements.

La MJC, une réelle utilité sociale : elle est attachée aux valeurs républicaines et à l'éducation populaire. Ce quartier a une âme, il est passé d'un quartier vivable à un quartier vivant, la MJC y a sérieusement contribué depuis plus de 40 ans !

Il faut continuer à rendre attractif ce quartier où il fait bon !

Je terminerai donc avec Claude Lelouch « **le monde du partage devra remplacer le partage du monde** » !

Pour le Conseil d'administration

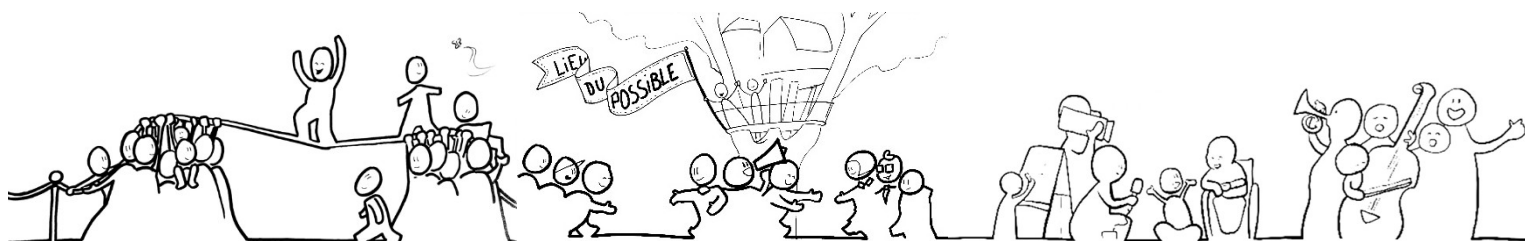
Le Président,



Charles Chéreau

PS : En mai 2024, le Conseil Economique, Social et Environnemental lançait une alerte dans son rapport « Le financement des associations : une urgence démocratique ». En juin 2025, le président du CESER, Yves JEAN, a présenté ce vœu en séance plénière « Il faut imaginer un monde sans associations pour comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable. »

**Alors que faire ?
Opter pour la robustesse ou la performance ?**



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Adopté lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024

Préambule

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a modifié l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Celui-ci, précisé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, prévoit désormais l'obligation, pour toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial la souscription d'un contrat d'engagement républicain.

Cette obligation est réputée satisfaite par les associations agréées au titre de l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 précitée ainsi que par les associations et fondations reconnues d'utilité publique.

Elle s'impose tant pour les subventions en numéraire qu'en nature.

Le refus de signature ou le non-respect de cette charte doit conduire au retrait de la subvention et au remboursement des sommes déjà versées, sur décision motivée et après avoir mis le bénéficiaire en situation de présenter ses observations. La collectivité doit parallèlement procéder à la communication de sa décision au représentant de l'Etat dans le département du siège de l'association concernée ainsi qu'aux autres financeurs de cet organisme.

Enfin, les associations signataires d'un contrat d'engagement en informent leurs membres par tout moyen, notamment par un affichage dans leurs locaux ou sur leur site internet. Elles doivent veiller au respect du contrat par leurs dirigeants, salariés, membres et bénévoles.

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) »,

« à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

NOTRE CHARTE

Adoptée lors du Conseil d'administration du 12 février 2019

DÉCLARATION DE NOS MISSIONS, VALEURS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- I. La M.J.C. a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elle permet à tous d'accéder à **l'éducation et la culture**, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La **démocratie** se vivant au quotidien, la M.J.C. a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants ; d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et **une pratique citoyenne**.
- II. **L'action éducative de notre association en direction des jeunes représente une part importante de notre mission.**

La M.J.C. favorise le **transfert des savoirs et expériences entre générations** et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.
- III. La M.J.C. est **ouverte à tous**, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Respectueuse des **convictions personnelles**, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession.

Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, les quartiers.
- IV. Cet **enracinement** n'est possible que si la M.J.C. est à l'écoute de la population et participe au développement local.

Elle agit notamment **en partenariat avec les collectivités locales et territoriales**.

Elle est **force de proposition** œuvrant pour l'intérêt général et agit comme un lieu de médiation sociale.
- V. La M.J.C. s'engage à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elle suscite le débat d'idées ; elle **favorise la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation**.
- VI. **La M.J.C. est originale, de par la variété de ses expériences** : elle met à la disposition de la population ses compétences et savoir - faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes.

Avec les élus et animateurs bénévoles ou salariés, la M.J.C. a une exigence de qualité et de pertinence pour ses offres de service en matière **de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation**.
- VII. Le partage d'une même vocation et de valeurs, la définition en commun de grandes orientations, l'appartenance à un réseau dans le respect de notre autonomie font l'originalité du fonctionnement de notre association.

BERLIOZ

MJC, LIEU DU POSSIBLE ! • • • • •

Maison des Jeunes et de la Culture

La Succursale – 84, avenue de Buros

Cité des Pyrénées – 29 bis rue Berlioz

Tél. : 05 59 14 01 14 ou 07 87 84 77 13

Courriel : contact@mjcberlioz.org

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site et la page Facebook :

www.mjcberlioz.org - Facebook [mjc.berliozpau](https://www.facebook.com/mjc.berliozpau)

Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien :



Alors, quelle association de Berlioz relie les lettres et les êtres ? La...

